

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2902 - MARDI 2 MAI 2017

ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

La signature de l'Arrangement particulier fait débat



Le palais du peuple, siège des institutions

Les réactions enregistrées depuis la cérémonie du 28 avril au palais du peuple sont contradictoires et reflètent la non-adhésion totale à cette initiative qui, apparemment, ne semble pas avoir résolu l'équation politique congolaise qui demeure entière. Non

concernés, Félix Tshisekedi et ses compères de l'aile radicale du Rassemblement dénoncent un « coup de force » de la part du pouvoir en place et, par conséquent, appellent à la mise en œuvre de l'article 64 de la Constitution.

Ce qui est loin d'émouvoir la coalition au pouvoir qui persiste et signe : « Cette signature conduira le pays aux élections et à l'amélioration de la situation socioéconomique de la population ». Pour la majorité, la signature de ce document est « l'exé-

cution de la volonté du peuple qui tient à aller aux élections ». Le caractère non inclusif de l'arrangement particulier brandi notamment par l'opposition radicale est un faux problème, l'unanimité n'existant pas en politique, rétorque-t-elle. **Page 12**

ASSAINISSEMENT

Kinshasa réalise le record de 41.000 m³ de déchets évacués en un seul mois

La Régie d'assainissement et des travaux publics de Kinshasa (RTPK) a atteint ce volume historique en décembre 2016, une période marquée par les festivités de fin d'année. Quelques mois plus tôt, en janvier de la même année, la ville a évacué seulement 13.000 m³ d'ordures ménagères. Chaque mois, un important volume de déchets ménagers est évacué des différentes communes de la capitale vers la principale décharge publique aménagée dans la

périphérie est de la ville.

Au regard des chiffres réalisés, la RTPK a réussi à maintenir un certain rythme d'évacuation même si Kinshasa est loin d'être une ville propre. En matière de salubrité publique, les autorités urbaines tentent toujours d'arracher un partenariat solide pour arriver à gérer durablement ce domaine mais les résultats semblent encore limités à ce stade.

Page 12



Des immondices sur la voie publique

PORTRAIT

Dalida Inyongo, créatrice du premier Food Truck d'origine africaine en Belgique

Originaire de la RDC, elle est la créatrice de la marque « Banane plantain » qui propose des activités de traiteur, de catering et de restauration mobile (Food Truck) couvrant trois univers culinaires : Afrique subsaharienne, Antilles et Maghreb. C'est le premier Food Truck d'origine africaine en Belgique.

Un couronnement pour cette pétillante femme de quarante-deux ans, à l'allure toujours jeune, et qui a la cuisine chevillée au corps. En moins de trois ans, cette chef d'entreprise a su faire de « Banane plantain » (marque créée avec son mari Marc Moerenhout) l'un des Food Trucks incontournables dans l'ancienne Métropole. Son prochain objectif est d'arriver à créer des franchises pour cette marque dont la renommée s'étend également hors de la Belgique.

Page 14



Dalida Inyongo

SANTÉ

MSF a traité plus de neuf cent mille cas de paludisme

Selon un communiqué de Médecins sans frontières (MSF), plus de 50% des consultations faites l'année dernière étaient dues au paludisme. Cette ONG internationale a soigné au total neuf cent vingt-deux mille cinq cent quarante-cinq cas de paludisme. En RDC, le paludisme demeure un problème de santé publique. Cette maladie affecte plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et constitue l'une de principales causes de consultations médicales surtout pour les plus petits. Quoiqu'il existe de traitement, MSF reconnaît qu'il y a des obstacles aux efforts de lutte contre le paludisme qui persistent notamment pour accéder au traitement.

Toutefois, des pistes pour une meilleure prise en charge des malades existent, soutient MSF qui rassure sur un meilleur accès aux soins. **Page 13**

ÉDITORIAL

Religions

La visite que le Pape François vient d'effectuer au Caire, capitale de l'Égypte mais également lieu saint de la religion copte et de la religion musulmane, semble indiquer que les églises monothéistes, c'est-à-dire croyant en un dieu unique, sont aujourd'hui résolues à unir leurs efforts pour combattre le fanatisme qui engendre une folie meurtrière partout dans le monde.

En dépit de sa brièveté elle marque probablement un tournant dans l'histoire de l'humanité avec les accolades du chef de l'Église catholique, de l'Imam Ahmed-al Tayeb, du Pape copte orthodoxe Théodore II et les paroles de paix prononcées successivement par les plus hautes autorités de ces trois religions. Il faut en effet se souvenir que dans les siècles précédents les conflits les plus violents et les plus sanglants ayant dressé les peuples les uns contre les autres sont nés le plus souvent de l'affrontement des religions. Ceci au mépris des principes de paix, de concorde, d'amour qui les inspirent fondamentalement.

Même si les différends religieux ne sont pas tous effacés comme le montre hélas ! l'affrontement des Chiïtes et des Sunnites musulmans sur toute l'étendue du Proche et du Moyen-Orient, la pression en faveur du dialogue, et donc de la coexistence pacifique, s'accroît de jour en jour. Avec comme conséquence immédiate la coordination croissante des actions menées sur le terrain pour lutter contre le fanatisme destructeur qui plonge, ou menace de plonger dans le chaos des régions entières de la planète.

Venu du grand Sud, l'Amérique latine, et intimement convaincu de la nécessité de réformer l'Église dont il a pris la direction spirituelle et temporelle il y a quatre ans, le Pape François fait clairement du dialogue entre les religions l'un des axes majeurs de son pontificat. Et tout indique aujourd'hui qu'il sera rejoint dans cette grande œuvre par les plus hautes autorités des autres religions monothéistes qui mesurent maintenant elles aussi pleinement le danger que constitue pour l'humanité tout entière la dérive des sectes, des fanatiques, des extrémistes à laquelle nous assistons.

Prions pour que le pouvoir temporel, dans tous les pays, s'emploie à aider le pouvoir spirituel dans cette patiente quête de la paix universelle.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

Jean Jacques Yhombi Opango annonce sa candidature à Owando-centre

Dans la perspective de mettre en place une stratégie efficace, capable de rendre dynamique le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) et préparer ses candidats aux prochaines élections législatives, le président Jacques Joachim Yhombi Opango a procédé, le 29 avril au réaménagement des instances dirigeantes de son parti. Jean Jacques Yhombi Opango a été élu vice-président du parti. Aussitôt élu, il ne cache pas ses ambitions de briguer le siège de député à Owando-centre.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Jean Jacques Yhombi Opango, nous venons d'assister au comité directeur de votre parti qui a abouti à la restructuration de ses instances dirigeantes, au terme de laquelle vous venez d'être promu au poste de vice-président. Cette pratique tend à devenir à la mode en politique, car en France par exemple, Marine Le Pen succède à son père à la tête du Front National, Ali Bongo au Gabon et Joseph Kabila en République démocratique du Congo (RDC). L'Afrique repart-elle aux dynasties ?

Jean Jacques Yhombi Opango (JJYO) : Pour ma part, je pense que dans tout parti politique, les instances doivent être renouvelées et structurées pour éviter une sclérose dans le fonctionnement de l'organisation. Et cette réorganisation doit indubitablement passer par le choix des nouveaux dirigeants parmi les membres du parti. Le RDD est arrivé à un moment où les changements s'imposaient. Parce que, le paysage politique a beaucoup évolué. Et surtout que les enjeux au niveau national et international ne sont plus les mêmes. C'est pourquoi, il était temps d'impulser un nouveau dynamisme au parti et de promouvoir un leadership qui soit compatible avec ce nouvel environnement politique. Le choix de la nouvelle équipe ne répond qu'à cet impératif.

LDB : Est-ce, parce que vous êtes le fils du président fondateur que le choix soit porté sur vous ?

J.J.YO : Je voudrais avant de continuer



mon propos, remercier sincèrement et ce, du fond du cœur, le président Jacques Joachim Yhombi Opango de la confiance qu'il m'a faite en portant son choix sur ma modeste personne, en m'élevant au rang de vice-président. Cependant, nous devrions reconnaître que je suis militant du RDD depuis sa création. J'ai le privilège d'être la première personne à qui le président fondateur avait partagé l'idée de créer une formation politique. J'en suis l'un des premiers militants et cela s'est passé, le 02 décembre 1990 au domicile du compagnon Anacleth Tsomambé. Mais, je n'ai pas tout de suite été dans l'équipe dirigeante. Car, j'étais militant de base et cela témoigne aisément que j'ai fait mon petit parcours du combattant. Est-ce que mon patronyme m'enlèverait le statut de militant et le droit de faire de la politique ? Tout congolais sans distinction d'origine, de filiation et de condition sociale a le droit d'adhérer à une formation politique, d'exercer une fonction politique, s'il remplit les critères de la charge à laquelle il prétend.

LDB : Maintenant que vous êtes à la tête du parti, pouvez-vous nous dire quelle orientation donnerez-vous au RDD ?

J.J.YO : Je tiens à repréciser les choses. Le président du RDD reste Jacques Joachim Yhombi Opango. C'est donc son parti et c'est lui qui le dirige. Je ne suis que le vice-président. J'en assurerai l'intérim en cas d'absence ou d'empêchement du président fondateur. Au plan des orientations, nous sommes un parti social-démocrate, nous défendons les droits de l'homme, la démocratie,

l'égalité des chances, le sens du partage du revenu, l'amour de la Nation.

LDB : Nous sommes à l'approche des élections législatives, quel est le positionnement actuel du RDD ?

J.J.YO : Nous sommes un parti politique. Tout naturellement, le RDD présentera des candidats sur toute l'étendue du territoire national. La Constitution nous l'autorise et nous le reconnaît.

LDB : Faites-vous partie des candidats du RDD aux prochaines élections législatives ? Si oui, dans quelle circonscription ?

J.J.YO : (Rire). Je dis oui. Je viens d'être élu en espérant que le parti m'investira, c'est déjà une illustration incontournable pour dire haut et fort que je serai candidat. Ma candidature je la poserai à Owando-Centre, notamment dans le département de la Cuvette.

LDB : Qu'en est-il de l'accord politique entre le RDD et le Parti congolais du travail (PCT) et comment se fait le dispositif de la répartition des candidatures dans les différentes circonscriptions entre les deux formations politiques ?

J.J.YO : L'accord entre le RDD et le PCT existe et est encore en vigueur. Les termes de référence de cet accord sont précis et c'est aux responsables des deux partis d'en faire un bon usage et de les appliquer loyalement. A ce sujet, nos bureaux politiques ont de la matière afin qu'à partir du construit, ils se dirigent vers la victoire et cela est essentiel pour la gestion stable et apaisée de la cité.

LDB : Avez-vous un dernier mot pour conclure cet entretien ?

J.J.YO : J'invite tous les fils et filles du pays sans distinction de race et d'éthnie à s'approprier les idéaux du RDD qui est un parti de l'Excellence. Car, son action est la mise en pratique de la vision de Jacques Joachim Yhombi Opango. Notamment, celle d'œuvrer pour le respect de toutes les valeurs qu'il incarne, à savoir : la rigueur au travail, l'excellence, la qualité de la vie, la défense des valeurs républicaines et patriotiques ; ainsi que la lutte contre les antivaleurs.

Propos recueillis par Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Le président bissau-guinéen en visite à Brazzaville



Le Premier ministre congolais et le président bissau-guinéen. Crédit photo ADIAC

Après avoir été reçu par le Premier ministre, Clément Mouamba, à l'aéroport international Maya-Maya, le président bissau-guinéen, José Mario Vaz, s'est entretenu avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans la soirée du 30 avril. La visite n'a duré que 24 heures puisque José Mario Vaz a regagné son pays dans la matinée du 1er mai sans faire de déclaration. L'on peut déduire que l'échange entre les deux chefs d'Etat a permis de raffermir davantage les relations bilatérales entre le Congo et la Guinée-Bissau.

En rappel, la dernière visite de travail du président bissau-guinéen en terre congolaise remonte à janvier 2017 (bien après celle de septembre 2016 à Oyo dans le département de la Cuvette). José Mario Vaz avait visité le complexe industriel de Maloukou, situé à une cinquantaine de kilomètres dans la périphérie nord de Brazzaville. Ledit complexe regorge une quinzaine d'usines, dont certaines sont destinées à la fabrication des matériaux de construction, des câbles électriques moyenne tension, des tuiles métalliques et galvanisées... Le chef de l'Etat bissau-guinéen avait promis produire l'expérience congolaise dans son pays.

Rominique Nerplat Makaya

TRANSPORT

Bolloré opérationnalise le corridor Pointe-Noire/Brazzaville/Kinshasa

Le corridor Pointe-Noire/Brazzaville/Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) est fonctionnel depuis quelque temps, a-t-on appris du directeur régional de Bolloré pour les deux Congo, Pierre Bellerose. Une aubaine pour les importateurs de la RDC qui peuvent désormais recevoir leurs marchandises en peu de temps via le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN).

«On a ouvert le corridor Pointe-Noire/Brazzaville/Kinshasa depuis bientôt six mois. Les clients de Kinshasa qui souhaitent avoir leurs marchandises rapidement passent aujourd'hui par le port de Pointe-Noire», a indiqué le directeur de Bolloré pour les deux Congo. «C'était un de nos objectifs au départ, ce qui permet aux gens de la RDC d'avoir la possibilité de faire venir les marchandises par Matadi mais aussi par Pointe-Noire. Ils ont leurs boîtes non dédouanées jusqu'à Kinshasa. Tous les mois notre volume augmente et nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir l'annoncer», a-t-il ajouté. L'ouverture de ce corridor permet de conforter le rôle de pays de transit dévolu au Congo grâce à ses infrastructures de transport. Notamment le port de Pointe-Noire, le Chemin de fer Congo océan (CFCO), les routes nationales I et II, ainsi que le débarcadère fluvial de Brazzaville et les voies navigables.

Le groupe Bolloré est adjudica-

taire de la concession du terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire depuis 2009 pour une durée de 27 ans. Les investissements consentis par le groupe français ont permis de renforcer les équipements, d'améliorer les quais et les cadences du port de Pointe-Noire. «À l'époque on avait un ou deux armateurs qui venaient ici et contrôlaient les prix. Actuellement on en a six. Les trois plus grands du monde, les Chinois. Le client a l'option de choisir

ont augmenté de manière remarquable passant de 250.000 conteneurs en 2009 à 700.000 conteneurs en 2016.

Le directeur de Bolloré pour les deux Congo a estimé qu'en 2018, il y aura la reprise économique et le trafic des conteneurs va accroître au niveau du port de Pointe-Noire. Pour lui, le port de Kribi au Cameroun ne constitue guère une menace pour le port de Pointe-Noire. «Le port de Kribi n'est aucunement une menace pour le Congo.



Pierre Bellerose (photo ADIAC)

parmi ces six armateurs en termes de meilleur tarif, meilleur transit-time en provenance d'Asie, d'Europe ou Chine directement au port de Pointe-Noire en moins de 20 jours pour le conteneur», a expliqué Pierre Bellerose.

L'un des ports les plus importants en eau profonde dans le Golfe de Guinée, le port de Pointe-Noire sert de plateforme de transbordement dans la sous-région. Grâce aux travaux entrepris, les volumes

D'une part, le port de Kribi n'est pas encore ouvert ; d'autre part, personne ne fera venir les marchandises pour le Congo via le port Kribi. Ce port va desservir le Cameroun, le Tchad et certainement le Gabon. Il pourra servir de transbordement pour d'autres armateurs. Mais, en aucun cas le port de Pointe-Noire n'est menacé par quelques terminaux que ce soit y compris le port de Kribi», a-t-il insisté.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

La Copar se brouille

La fronde au sein de la Convention des partis républicains (Copar), est-elle réelle ou supposée ? Si elle existe, a-t-elle pour élément déclencheur l'approche des futures élections législatives et locales, dans un certain sens, synonyme d'opportunités pour redistribuer les cartes, ou relève-t-elle du dysfonctionnement interne à ce groupement ? Ceux qui la mènent ont-ils les moyens d'aller jusqu'au bout de leur action ? Ces questions se posent au regard des prises de positions contradictoires observées depuis quelques jours au sein de cette coalition qui se réclame de l'opposition modérée.

Près d'une année et demie après sa naissance dans un moment particulier de la vie politique nationale (elle voit le jour le 7 novembre, deux semaines après le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015), la Copar vit peut-être sa première grande secousse. La preuve en est donnée par la déclaration publiée, le 22 avril

dernier, dans laquelle était annoncée la constitution d'un « bureau d'exception » de six membres chargé de « gérer les affaires courantes » en attendant « la tenue d'une assemblée générale du collège des présidents ».

Dans ce texte distribué à la presse, les six membres désignés sont nommément cités parmi lesquels Michel Pandi-Ngouari (candidat de la Copar à la présidentielle du 20 mars 2016), et Chris Antoine Walembaud, président du Codema (Congrès des démocrates africains). Alors que le coordonnateur principal de la coalition, Nick Fylla, président du Parti républicain et libéral et actuel ministre de l'Enseignement technique, était lui accusé entre autres d'avoir laissé tomber le groupe.

Il faut pourtant noter qu'une certaine confusion est apparue à la suite de cette volée de bois verts attribuée à des dissidents. Elle vient des informations relayées par notre consœur la Semaine Africaine. D'après ce qu'elle écrit dans son édition du 25 avril, le bureau dit d'exception mis en place ne représente rien en termes de légitimité. Le journal fait notamment parler Bonaventure Mizidy et Chris Antoine Walembaud, deux responsables de partis affiliés à la Copar, qui déclarent n'accorder aucun crédit à l'annonce du 22 avril, et reconnaissent Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes et Michel Pandi-Ngouari dans leurs fonctions respectives de président et de président par intérim de la Convention.

De deux choses l'une. Ou il y a réellement quelque chose qui ne tourne pas rond au sein de la Copar, ou il n'y a rien de tout cela et la seule occasion pour tirer cette situation au clair, est d'attendre les conclusions de l'assemblée générale appelée de tous leurs vœux par les deux parties. Si elles réussissent à taire leurs querelles en lavant le linge sale en famille, cette coalition qui revendique six partis membres pourrait envisager les futures élections avec sérénité. Si, au contraire, les dissensions l'emportent, on en viendra à la conclusion qu'il convient de tirer de la vie politique congolaise depuis le dernier quart de siècle s'agissant des alliances de partis : y voir clair va encore prendre du temps.

Gankama N'Siah

BDEAC

Le financement destiné au secteur privé sera revu à la hausse

Pour contribuer au bien-être des populations de la sous-région, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) estime nécessaire d'augmenter le financement des projets créateurs de richesses et d'emplois. Les secteurs prioritaires sont : l'agriculture et l'agro-industrie ; la pêche, la pisciculture et l'élevage.

« Les projets à financer seront retenus, après une sélection rigoureuse, en privilégiant les projets à forte intensité de main d'œuvre, ceci dans le respect des normes environnementales », a indiqué le président de la BDEAC, Fortuno Ofa Mbo Nchama, le 28 avril à Brazzaville, lors de la présentation des axes stratégiques permettant à la BDEAC de renforcer sa gouvernance durant les cinq prochaines années (2017-2021).

« Le développement de ces secteurs prioritaires suppose que les éventuelles contraintes telles que la construction des infrastructures routières pour relier les bassins de production aux marchés, l'eau pour l'irrigation et l'énergie en vue d'assurer la transformation ou la conservation puissent être résolues », a déclaré le président de la banque.

Selon ce dernier, la BDEAC devra aussi innover en élargissant ses outils d'interventions en faveur des PME et PMI, notamment le rachat des titres publics issus de la titrisation des créances détenues par les Etats. La Banque fera preuve d'actions prospectives et de dynamisme pour l'identification et la prospection afin de trouver des niches d'opportunité auprès des PME/PMI installées dans les différents pays de la sous-région, et leur apporter l'assistance nécessaire à la restructuration de leur projet. S'agissant de la mobilisation des ressources, les projets de la banque seront effectués de manière à respecter l'équilibre du ratio ressources et engagements. La BDEAC va s'engager dans la promotion de l'économie verte. Par conséquent, ses actions pour une adaptation des finances vertes seront amplifiées auprès des partenaires multilatéraux de référence.

A propos des ressources humaines et des moyens généraux de la Banque, les actions seront mises en œuvre afin d'améliorer la bonne gouvernance, l'équité, la transparence et l'objectivité dans la gestion du capital humain.

Pour une meilleure visibilité de l'institution ainsi que de son plan stratégique 2017-2021, des actions multiformes de communication seront menées dans l'espace communautaire.

Lopelle Mboussa Gassia

REBOISEMENT

Le Congo entend cultiver 25000 hectares de plantations énergétiques et de bois d'œuvre

Dans ses efforts pour l'atténuation et l'adaptation climatiques, le gouvernement congolais envisage d'aménager ses plantations dans les prochains mois sur des sites à déterminer. Ce projet qui a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires devra également favoriser le secteur artisanal et des PME de transformation locale.

Les nouvelles plantations comporteront entre 5000 - 7000 hectares de plantations énergétiques et systèmes agroforestiers communautaires ; entre 12000-18000 hectares de plantations énergétiques dans les zones d'approvisionnement des grands centres urbains et systèmes agroforestiers privés de petite et moyenne taille ; ainsi qu'environ 4000 hectares de terres domaniales plantées ou restaurées.

Ce plan d'afforestation est l'une des six composantes du Projet Fonds vert climat pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national dans le secteur de l'utilisation des terres et de la forêt, en cours d'élaboration au Congo en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Lors d'un atelier national de présentation de l'avant-projet Fonds vert, le mercredi 26 avril à Brazzaville, les experts en charge du dit projet ont évoqué la nécessité d'améliorer la transformation du bois afin de réduire l'export

du bois en grume ; d'appuyer le secteur artisanal et valoriser les produits issus du bois d'œuvre ; et surtout le développement des cultures pérennes (comme le palmier à huile) dans la savane pour réduire les risques sociaux et environnementaux.

En ce qui concerne le bois

approuvé, le projet pourra être lancé mi-2018.

Le Congo peut déjà compter sur le partenaire de la FAO, en matière de vulgarisation et de la mise en œuvre du Code forestier, de renforcement des capacités des structures gouvernementales et des acteurs



Le massif forestier du nord Congo (DR)

d'œuvre, il s'agit du bois utilisé dans la construction de la charpente de maisons et dans la fabrication de produits destinés à la construction ou à la rénovation résidentielle. Le bois d'œuvre est surtout employé comme support ; les planches, les madriers, les poutres, les lambris, etc.

Pour réaliser ces activités environnementales l'Etat congolais a besoin des moyens financiers, notamment le paiement pour services environnementaux et l'aide financière du Fonds pour le climat. Si le dossier à déposer dès la fin d'année 2017 est

impliqués, de contrôle de la mise en application des plans d'aménagement forestier et le cadre de légalité, de gestion des aires protégées et des activités économiques alternatives pour réduire les pressions anthropiques sur la faune et son habitat.

« Les impacts des changements climatiques sont déjà très perceptibles... », avait lancé à l'endroit des partenaires, la ministre congolaise de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo.

Fiacre Kombo



RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Liberté - Solidarité - Paix
PRESIDENCE COMITE DIRECTEUR
BUREAU EXECUTIF NATIONAL
SECRETARIAT GENERAL

Décision n° 003-2017/RDD/P/CD/BEN/SG, Portant validation de l'élection des membres du Secrétariat Exécutif National (SEN) du parti

Le Président du Parti

Vu les Statuts du RDD,

Vu le règlement intérieur du Comité Directeur,

Vu les conclusions de la session extraordinaire du Comité Directeur du 29 avril 2017

Décide:

Article : est validée l'élection des membres du Secrétariat Exécutif Permanent dont les noms et prénoms suivent, en qualité de:

1/ Président : Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

2/ Vice Président : Jean-Jacques Serge YHOMBY-OPANGO,

3 / Secrétaire Général : Jean ITOUA OKEMBA

4 / Secrétaire National à l'Organisation et à la Mobilisation : Stanislas IBATA

5 / Secrétaire National à la Communication porte parole du Parti : François ITOUA

6 / Secrétaire National aux Affaires Economiques : Bertin Polycarpe MAOUN-GOU

7 / Secrétaire National à la Conjoncture et à la Prospective, Chargé de la Formation Politique : Charles Rosaire KIMBENE

8 / Secrétaire National aux Relations Extérieures: Remi LIKAMBA

9 / Secrétaire National à la Juridiction, aux Droits de l'Homme et aux Relations avec le Parlement: Alphonse NZONZI

10 / Secrétaire National à l'Éducation, à la Science et à la Technologie: Brice Bruno OKEMBA ELENGA

11 / Secrétaire National aux Collectivités Locales: Nadège NGANGUIA

12 / Secrétaire National aux Finances et Matériels: Florencia MBOUMA-EWOLI

13 / Secrétaire National à la Condition Féminine : Christelle ELOUO DE NGAMOUE

14 / Secrétaire National à la Documentation et à la Stratégie: François OLIN-GOU

15 / Secrétaire National l'Environnement et à la santé: Arnaud AKOUROU

16 / Secrétaire Nationale aux Affaires Sociales et à la Solidarité: Féliciane INGOBA

17 / Secrétaire National aux Élections et au Marketing Politique: Pierre Nestor OSSEKA

18 / Secrétaire National à la Culture, Arts: Arthur Vé BATOUMENI

19 / Secrétaire National à la Jeunesse : Madson Fiacre BASSANDY

20 / Secrétaire National aux Sport et Loisirs: Surprise NGONGO-BOUMBA

21 / Secrétaire National aux Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC): Ghislain-Bernard BOKATOLA

Article 2 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de signature et sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2017

Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

78 jeunes de la 22^e promotion passent sous le drapeau

La première phase pour la formation des élèves officiers d'active de la 22^e promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi s'est achevée le 29 avril à Brazzaville. 13,27 est la moyenne générale de ladite promotion.

Dans son allocution, le commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le colonel Joseph Libali, a déclaré : « Ce 29 avril 2017 mérite incontestablement d'être considéré comme un jour mémorable, parce qu'après avoir enduré et dominé les affres de la redoutable et mythique formation élémentaire toutes armes, en acronyme Fetta, au prix de multiples privations et d'efforts physiques et psychologiques qu'ils avaient jadis jugés insurmontables, 78 jeunes gens se présentent devant vous totalement transformés ». Et d'ajouter : « Nos jeunes gens ont effectivement souffert et ils se connaissent mieux désormais. Ils se présentent sous le drapeau national et devant vous plus sûrs d'eux. Ils savent ce qu'ils valent et sont prêts à se surpasser encore ».

Appelée communément formation élémentaire toute arme, cette phase constitue le piédestal sur lequel s'appuie toute la formation initiale et, par extension, toute la carrière militaire. Elle a pour objectif principal la préparation à l'exercice de l'autorité. Elle favorise l'harmonisation des connaissances, initialement hétérogènes des apprenants ; permet l'établissement de relation de fraternité d'arme et de bonne camaraderie ; renforce la cohésion. Par ailleurs, elle vise à développer l'aptitude à l'effort prolongé ; le sens du devoir faisant d'eux des exécutants exemplaires. Elle a aussi pour objectif de donner aux apprenants des connaissances tactiques et techniques de base ; de préparer leur moral aux rudes conditions du champ de bataille et aux servitudes diverses de la vie du soldat.

Plusieurs autorités civiles et militaires étaient présentes à cette occasion, parmi lesquelles le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, représentant le ministre de la Défense nationale ; le chef d'état-major général des FAC, le général de division, Guy Blanchard Okoi ; les membres du commandement militaire, ainsi que les invités.

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Les élèves affûtent les armes à l'approche des examens d'Etat

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a séjourné récemment dans les départements de la Sangha, Cuvette, Cuvette-Ouest et Plateaux a, entre autres, sensibilisé les enseignants et élèves au réaménagement du calendrier scolaire.

Les programmes d'enseignement général sont exécutés à plus de 90% dans la plupart des établissements de la partie nord du pays où des élèves se disent prêts à affronter les examens d'Etat aux dates prévues. De Ouessou à Djambala, en passant par Makoua, Owando, Ewo, Boundji, Oyo, Ollombo et Gamboma, le constat est presque le même : les programmes sont suffisamment avancés. Surtout pour les candidats au baccalauréat, dont le démarrage des épreuves est prévu pour le 31 mai prochain. Lors de cette visite, le ministre Anatole Collinet Makosso et sa suite ont assisté à la levée des couleurs aux lycées interdépartementaux de Ouessou et de Djambala.

Dans le chef-lieu du département de la Sangha, le ministre



Anatole Collinet Makosso dans une classe de Terminale (crédit photo Adiac)

a été interpellé sur le niveau douteux de certains élèves du lycée interdépartemental dont les moyennes trimestrielles oscillent entre 3-5/ 20 alors que ce type d'établissement devrait accueillir les meilleurs du pays. A Djambala, le ministre a rappelé à l'ordre les élèves du lycée interdépartemental qui sont des véritables protestataires lorsqu'ils passent une journée sans manger quelque chose de conséquent. En effet, les

élèves de ce lycée (classé parmi les meilleurs du pays en 2016 au baccalauréat) n'hésitent parfois pas à saccager les installations de la structure qui les héberge en cas de malentendu.

A Owando, Anatole Collinet Makosso a assisté à un cours d'éducation civique à l'école des Trois-présidents et s'est fait une idée de ce qui est devenu le lycée Champagnat de Makoua qui a formé la plupart des cadres du pays. Il a également visité les écoles privées à

Ouessou, Oyo et Djambala. Partout où il est passé, le ministre a expliqué aux enseignants et élèves que le calendrier a été certes réaménagé sans pourtant écourter l'année scolaire. L'autre temps fort de cette mission a été la remise du matériel didactique, notamment des boîtes de craie et papiers rames aux directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Parfait Wilfried Douniama

BACONGO

De l'eau coule à nouveau au quartier 23

Les travaux de réhabilitation du forage d'eau situé sur l'avenue du Temple ont été financés par le député de la 2^e circonscription de Bacongo, Dr Tanguy Fouemina, qui a inauguré l'ouvrage vendredi 29 avril devant des populations enchantées.

Le forage n'a plus fonctionné depuis quatre mois, a déclaré le chef de quartier pendant son rituel de bénédiction. C'est lui qui avait adressé un courrier au député pour solliciter au plus vite la remise en service de ce forage qui dessert

quasiment toute la population du quartier 23 de Bacongo. Les travaux ont concerné l'aménagement de la fontaine par des travaux de maçonnerie et de carrelage. L'eau a encore coulé des robinets devant des populations qui se sont pres-

sées de poser des récipients. Par la même occasion Dr Tanguy Fouemina a officiellement remis en état l'éclairage public d'un important tronçon de l'avenue du Temple, plongé dans le noir depuis des mois avec des conséquences fâcheuses pour la sécurité des biens et des populations. « Le chef de quartier m'avait également posé le problème de l'électrification de cette partie située entre l'avenue des Trois francs et la Main bleue, que nous avons en son temps contribué à mettre en place avec le GRET », précise le député.

« Monsieur le chef du quartier, je vous remets donc les ouvrages réhabilités. Puissez-vous en prendre soin en bon père de famille, avec l'aide de la population, pour le bien de tous », a souligné Dr Tanguy Fouemina, avant de faire don de parasols aux vendeurs du petit marché de l'avenue du Temple.

Quentin Loubou



Dr Tanguy Fouemina inaugurant le forage d'eau (DR)

INTERVIEW

Anatole Collinet Makosso : «les trois objectifs que nous nous étions fixés sont atteints»

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a effectué du 21 au 27 avril, une visite de terrain dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest et les Plateaux. Le but étant de s'assurer de la bonne exécution des programmes scolaires ; encourager les élèves et reconforter les enseignants à la veille des examens d'Etat.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous vous êtes rendus dans une douzaine de localités où vous avez visité plus de vingt écoles. Quel est votre constat et les leçons à tirer ?

Anatole Collinet Makosso (A C M) : Nous avons trois enseignements liés aux objectifs que nous nous sommes fixés. Le premier était de nous assurer de l'évolution et du niveau d'exécution des programmes scolaires avant les évaluations de fin d'année. En un mot, nous avons voulu nous assurer de ce que nos enseignants ont respecté le calendrier scolaire. Deuxième enseignement, assurer les élèves, qui ont pour la plupart moins de 20 ans, pour les mettre en confiance. Le plus important pour nous, était de nous mettre en contact avec ces élèves car, il nous fallait venir les écouter.

Nous sommes donc heureux de constater que les enfants ont la maîtrise de leurs enseignements, ils maîtrisent les objectifs généraux et spécifiques tels que nous les concevons au niveau du ministère. Nous sommes également heureux de constater que les élèves connaissent les intitulés des chapitres de leurs leçons. Ils sont arrivés à la conclusion que leurs programmes scolaires sont totalement achevés sinon en voie de l'être.

Troisième enseignement, communier aussi avec les enseignants parce qu'ils font leur travail dans des conditions parfois difficiles, notamment ceux de l'intérieur du pays. La situation est rude, nous traversons une conjoncture économique difficile. Certains nous ont dit qu'ils ont travaillé pratiquement sans crédit de fonctionnement, sans moyens. Nous pensons que les trois objectifs que nous nous étions fixés à savoir : nous assurer nous-mêmes ; assurer les enfants et reconforter les enseignants, sont atteints et nous ne pouvons que nous réjouir des résultats auxquels nous nous sommes parvenus après la première phase de notre tournée.

LDB : Partout où vous êtes passés, vous avez eu des échanges avec les ensei-



Anatole Collinet Makosso faisant le point de sa tournée à Djambala (DR)

gnants, les élèves et les parents d'élèves, les problèmes sont posés en termes de l'effectivité de la gratuité de l'éducation. Alors, où en est-on et qu'est-ce que vous leur avez dit ?

A C M : Nous avons échangé avec les élèves, les enseignants, les équipes de maîtrise et les autorités locales sur l'effectivité de la gratuité de l'enseignement. C'est une décision du gouvernement qui n'ait pas encore renoncé. Le gouvernement a simplement procédé à une nouvelle forme d'allocation de ces fonds de fonctionnement et de gratuité. A l'époque, les établissements les recevaient au début de l'année scolaire, mais depuis un moment, le ministère des Finances a changé le mode de paiement. Mais les procédures et les formes de mobilisation de cette ressource sont tellement complexes, à cela s'ajoutent les difficultés conjoncturelles que le Congo connaît actuellement. Ainsi, comme toutes les autres administrations et structures déconcentrées qui fonctionnent avec des crédits alloués, les établissements ont eu du mal à bénéficier des fonds de fonctionnement nécessaires. Donc le gouvernement n'a pas failli à sa mission. Nous avons aussi retenu avec les parents d'élèves que cette préoccupation soit inscrite au prochain conseil national de l'enseignement pour que nous regardions si nous pouvons demander leur participation comme par le passé.

LDB : Un autre problème évoqué concerne la situation des vacataires, bénévoles ou volontaires. Comment gérez-vous ce dossier au niveau du ministère ?

A C M : Il y a deux dossiers distincts : d'un côté, les vacataires et de l'autre, les volontaires ou bénévoles de l'enseignement. La situation des vacataires existe depuis plusieurs années. Il s'agit des personnes de bonne volonté ayant un certain nombre de compétences qu'elles peuvent partager aux enfants. Nous les utilisons au collège et au lycée, en leur donnant une tâche horaire. Pour cette catégorie, tout ce que nous avons à faire, c'est juste établir une autorisation de vacation, nous leur affectons un volume horaire qu'ils exécutent et chaque année les états sont montés pour qu'ils soient payés à l'heure. Ce travail a toujours été fait ainsi depuis des dizaines d'années et il continue à se faire. De temps en temps, la communauté, les autorités locales et les équipes de maîtrise elles-mêmes font un effort pour que ces vacataires puissent bénéficier parfois de certains moyens de subsistance pendant cette période en attendant qu'à la fin de l'année, leurs états soient calculés, mis à la disposition du ministère des Finances et qu'ils soient payés. Les vacataires qui sont dans cette situation ne nous posent pas suffisamment de problèmes sauf

lorsque leurs états traînent au niveau des services du trésor ou de finances.

Le problème qui est le plus crucial est celui des bénévoles de l'enseignement. C'est pour ces problèmes effectivement que nous avons commis dernièrement une équipe qui a parcouru l'ensemble des départements pour faire le recensement des personnels bénévoles, particulièrement au niveau des écoles primaires. Depuis la mise en œuvre du Projet d'appui à l'éducation de base (Praebase) en 2000, nous avons constaté que plusieurs écoles manquaient d'enseignants et dans le cadre de ce projet nous avons recruté un certain nombre de personnes qui avaient été jugées aptes à donner des enseignements. Elles ont bénéficié d'une formation qui leur a permis d'enseigner dans les écoles primaires dont certains ont bénéficié d'une intégration à la fonction publique et d'autres continuent d'attendre.

Ayant compris qu'il y a un précédent, les populations ont poursuivi le travail engagé dans le cadre du Praebase. Elles recrutaient parfois elles-mêmes des personnels bénévoles surtout dans des zones rurales, en leur payant. Chaque fois que l'école recevait ses petits fonds de gratuité ou son budget de fonctionnement, elle y participait. Donc, c'était une entente entre l'école, les parents d'élèves et même certains élus. Mais à certain moment, ils n'arrivent plus à supporter la prise en charge de ces enseignants bénévoles. Cela devient encore un souci pour l'Etat. Là aussi, il nous faut un recensement pour qu'en cas de quota d'intégration plus important à la fonction publique, nous arrivions à régulariser leur situation. Ceux qui n'ont pas de niveau nous verrons l'approche à mettre en place pour essayer de les encourager, de les reconforter, de récompenser leurs efforts.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

BRAZZA Express
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jours à partir de 9h30

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

Reportage
Documentaire
Breaking-News
Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'États-Passers-Ille-Tour D'horizon-Arrêt-Majors-Debat-Christien
Au Cœur des Mydires-Play-Décrystage-90Min-Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ Africa eutelsi TV+

Situé à l'Immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

ASSISES NATIONALES DE LA PRESSE

Les Commissions ad hoc se mettent au travail

Les assises nationales de la presse auront lieu du 27 au 30 juin à Brazzaville sur le thème : « La presse congolaise, vingt-cinq ans après les états généraux : bilan, enjeux et perspectives à l'ère du numérique ».

Le président du comité d'organisation de ces retrouvailles, Thierry Lézin Mougalla et le vice-président, Philippe Mvouo ont présidé conjointement le 29 avril à Brazzaville, la première réunion regroupant les membres des commissions ad hoc chargées d'élaborer et de préparer des projets de documents qui seront examinés au cours des travaux en plénières et en ateliers.

Selon la feuille de route adoptée par les partici-

pants, ces commissions ad hoc débiteront les travaux le 5 mai. Il s'agit : du comité scientifique ; de la commission communication ; commission sécurité ; commission secrétariat ; commission logistique et finances ; commission protocole et programme ; commission éthique et déontologie ; commission Tic-numérique ; commission financement des médias ; commission socio-professionnelle et la commission administrative et juridique.

Le présidium a présenté aux participants les termes de référence des assises avant de les inviter à produire, dans les délais, les projets de documents attendus.

Roger Ngombé

RELATIONS ACP-UE

Ajay Bramdeo pour un plan « avec l'Afrique » et non « pour l'Afrique »

A Dakar, les représentants des pays du groupe ACP n'ont pas caché leur mécontentement lié à leur collaboration avec l'Union européenne (UE).

Pour l'Allemagne, la réussite d'un sommet Afrique-UE passe par la participation de l'Afrique du Nord, une référence à la guerre civile qui se déroule actuellement en Libye et par rapport à la situation actuelle en Egypte. Le représentant allemand en Afrique a indiqué que le commerce entre l'Europe et l'Afrique est « presque insignifiant ». Ce ne sont pas une success story. La faute proviendrait des mauvais accords de partenariat mis en place par l'UE mais également les gouvernements africains qui « ne sont pas à la hauteur ». Guenther Nooke, avait déjà dépeint un tableau plutôt pessimiste de la situation en Afrique, lors d'un événement organisé à Bruxelles par la fondation Konrad Adenauer. Il mettait en garde une centaine de spécialistes de l'aide humanitaire.

« Les gouvernements africains seront tenus pour responsables

de chaque enfant mal nourri [en Afrique] ». Il ajoutait que ceux qui voulaient lutter contre ce fléau « seraient soutenus ». Mais il est conscient que « le bien-être de l'Afrique était dans l'intérêt de l'Europe, mais cela ne voulait pas dire « que nous devons prendre toutes les responsabilités. Nous trouvons que de nombreux gouvernements africains ne sont pas à la hauteur ».

Une partie de l'Afrique subsaharienne subit actuellement la sécheresse et la famine, notamment au Soudan Sud, en Somalie, au nord du Nigeria, et des transitions démocratiques fragiles. C'est le cas de la Gambie, de la RD Congo et de la Centrafrique. Il aurait dû être conçu comme un plan « avec l'Afrique » et non « pour l'Afrique », a déclaré l'ambassadeur de l'Union africaine auprès de l'UE, Ajay Bramdeo.

L'ambassadeur du Zimbabwe au-

près de l'UE a voulu s'informer si l'Afrique avait été « impliquée » dans le Plan Marshall allemand. Ajay Bramdeo s'est excusé de « mettre des vérités qui fâchent sur le devant de la scène », tout en soulignant que ni l'Europe ni les Etats-Unis ne s'étaient développés en tant que démocraties avant de développer leur économie. « Nous ne sommes pas antidémocratiques, mais qui peut décider s'il y a assez de progrès démocratique pour nous imposer des mesures d'aide ? », s'est-il interrogé face à l'Assemblée.

Pour la DG adjointe pour l'Afrique au Service européen pour l'ac-

tion européenne, Brigitte Nygaard Markussen, l'UE avait fait preuve de courage au Gabon et en Gambie, en luttant contre « des élections truquées grâce à ses missions d'observation électorale ». Pour Geert Laporte du Centre européen de gestion des politiques de développement, il s'agit d'objectifs plus faciles à atteindre dans ces Etats que dans des pays stratégiques comme l'Ethiopie, où l'UE a été accusée d'occulter les abus contre les droits de l'Homme.

Ajoutant que les initiatives de paix de l'UE et de l'Occident dans son ensemble en Afrique « créaient un état de dépendance », tandis

que les sommets internationaux sur l'Afrique ne parvenaient pas à « aborder des sujets brûlants par peur de casser l'ambiance ». Il pense que « l'explosion démographique en Afrique était une menace permanente », compte tenu du fait que sa population est appelée à doubler pour se fixer à 2 milliards d'individus d'ici à 2050 et 4 milliards d'ici à 2100. Guenther Nooke avait déjà déclaré : « nous avons besoin d'un changement radical pour maîtriser la situation. La structure des gouvernements africains devra être considérablement améliorée pour devenir durable ».

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'Afrique du Sud et le Congo tablent sur un programme commun de diplomatie économique

L'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi, s'est réjoui vendredi de ce que Pretoria et Brazzaville œuvrent depuis quelques années pour la consolidation de leurs relations dans l'intérêt réciproque des peuples congolais et sud-africain. Il s'exprimait à l'espace Mami wata à Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale sud-africaine, célébrée le 27 avril de chaque année depuis 1994 et ayant « conduit à la liberté et à la démocratie constitutionnelle » dans ce pays.

« Nous sommes en train de travailler sérieusement sur un programme en matière de diplomatie économique, continuant de renforcer les efforts en vue de la promotion et de la protection réciproques des investissements des citoyens des deux pays », a déclaré le diplomate en présence de nombreux ambassadeurs accrédités au Congo. « Nous avons établi une commission mixte de coopération autour de laquelle nous gérons nos accords mutuels et nous nous soutenons mutuellement, de temps à autre, selon nos stratégies respectives uniques », a ajouté Richard Bolyi.

Dans une brève intervention de circonstance, le Premier ministre Clément Mouamba, qui conduisait une délégation gouvernementale, a salué le raffermissement des relations entre Pretoria et Brazzaville. « Votre fête est la nôtre aussi », a dit le chef du gouvernement congolais, ajoutant qu'il s'agit d'un « fait historique important » ayant entraîné la chute définitive de l'Apartheid. Le Premier ministre était en compagnie des ministres Jean-Marc Thystère Tchicaya (hydrocarbures), Gilbert Mokoki (Transports), Rosalie Matondo (Economie forestière), Arlette Soudan Nonault (Tourisme et loisirs).

Outre les relations de son pays avec le Congo, Richard Baloyi a longuement parlé de la situation intérieure sud-africaine, se félicitant des avancées enregistrées depuis l'organisation des premières élections démocratiques en 1994. «

Aujourd'hui, nous célébrons cette grande réussite pendant que nous continuons à faire avancer l'Afrique du Sud avec détermination, un pays en harmonie avec lui-même, étant entendu que le pays appartient à toutes les personnes y vivant... », s'en est réjoui le diplomate.

Soulignant que les autorités sud-africaines œuvrent depuis lors pour la paix, la réconciliation, la construction de la nation et le développement, l'ambassadeur a indiqué que cela se fait alors que les Sud-Africains ont des opinions différentes sur différentes questions, sans que cela « compromette la démocratie ». « Ce faisant, a-t-il

l'Afrique du Sud une nation stable et totalement développée à l'horizon 2030. Dans cette perspective, les autorités ne veulent pas donner la place à ceux qui continuent d'utiliser des pratiques fractionnelles extrémistes » ainsi qu'aux « agitateurs » qui embarquent le pays dans des actes criminels, donnant l'impression que l'Afrique du Sud est « un pays xénophobe ».

« Ils ont échoué, et l'Afrique du Sud continue à s'élever dans le respect de la Constitution qui stipule que l'Afrique du Sud appartient à toutes les personnes qui y vivent, Noirs et Blancs, unies dans la diversité », a lancé



Le Premier ministre et Richard Baloyi levant leurs verres pour la circonstance (DR)

poursuivi, l'Afrique du Sud continue de s'élever et de rayonner en affirmant que, oui, la démocratie, l'Etat de droit et la voix du peuple ont une place dans notre système, pour permettre au pays d'aller davantage de l'avant ».

Richard Bolyi n'a pas caché sa satisfaction concernant les efforts consentis pour réduire la pauvreté puisque, selon lui, « l'impact négatif de l'ère de l'Apartheid sur le niveau de vie de la majorité noire, jadis désavantagée et lésée, a été considérablement réduit grâce à différents programmes ». Et le pays « continue à s'élever dans cette intervention avec, comme ultime objectif, la réalisation d'un niveau de développement économique susceptible de garantir la création d'emplois et la croissance », a-t-il renchéri.

Le gouvernement sud-africain travaille actuellement pour faire de

le diplomate, qui a appelé la communauté internationale à aider son pays dans « la tâche ardue » qui l'attend pour consolider la démocratie et de s'élever vers des niveaux mérités en adéquation avec les convictions léguées par Nelson Mandela. « Conscients de ce que nous sommes, et de notre détermination manifeste, sans distinction, à défendre la démocratie et la bonne gouvernance à travers le monde, et l'impact des facteurs des enjeux au niveau de l'opinion de la majorité, nous savons que nous sommes condamnés à affronter les défis qui surviennent comme maintenant », a réaffirmé Richard Baloyi. L'ambassadeur a saisi cette occasion pour remercier tous ceux qui ont joué un rôle clé dans la réalisation de la libération de l'Afrique du Sud ainsi que ceux qui continuent à la faire.

Nestor N'Gampoula

MIGRATION

La clé de la paix du monde est en Méditerranée, estime Pierferdinando Casini

La mer qui sépare l'Europe de l'Afrique est aussi celle qui les relie à l'Asie, une voie de passage essentielle, y compris pour la réponse aux défis actuels.

Président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Pierferdinando Casini est un centriste dont les avis manquent rarement de pertinence dans son pays. Peut-être parce que, inspiré par ses convictions de démocrate-chrétien reconnu, il se joint rarement aux surenchères politiques qui animent ses collègues de parti ou de travée au Parlement. Et ceci même si les Africains de la diaspora lui gardent rigueur d'une phrase malheureuse dont il s'est repenti depuis (« nous ne sommes pas chez les Balubas, tout de même ! », avait-il lancé un jour pour réclamer plus de rigueur démocratique).

Mais lundi sa conférence à l'Ecole de culture politique, à Reggio Calabria, dans le sud italien, n'a donné lieu à aucun couac. Le thème des débats était : « Centralité de la Méditerranée et futur de l'Europe ». Le sénateur a souligné avec forces exemples et statistiques combien, effectivement, cette « mare nostrum » (notre mer) a toujours joué un rôle central dans l'histoire de l'Europe. Un rôle qui devrait s'accroître dans les prochaines décennies au fur et à mesure que les enjeux contemporains, tel le terrorisme ou l'immigration, vont requérir que l'Europe y réponde avec efficacité et humanisme.

« La Méditerranée correspond à 2% de la superficie aquatique du globe ; il y passe 20% des flux commerciaux mondiaux. Cela souligne assez le rôle fondamental de ce bras de mer qui relie l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe, autrement dit, une partie du monde en voie de développement avec le berceau de la civilisation mondiale. La Méditerranée est un bassin commercial fondamental, berceau des grandes civilisations, lieu de rencontre des religions à une époque où nous devons nous mobiliser contre l'idée même de confrontation religieuse », a dit M. Pierferdinando Casini.

Pour lui, pas de doute, c'est en Méditerranée que se situe la clé aux réponses que le monde d'aujourd'hui apportera aux questions brûlantes du moment « tel le défi de la lutte contre le terrorisme, que l'Europe est obligée de gagner si elle ne veut pas courir le risque de la perte dramatique ». C'est de la Mer Méditerranée que sortira le cadre de coexistence de demain si les Européens en prennent effectivement conscience. « Si nous voulons que les gens comprennent que l'Europe n'est pas une chose abstraite, il nous faut matérialiser les réponses aux préoccupations des peuples, telle la sécurité ».

Tournant un regard à 360° autour de lui, le sénateur italien constate : « Les résultats des élections françaises, avec l'effondrement des deux partis traditionnels, les populistes (conservateurs) et les socialistes qui n'arrivent même pas, pour la première fois, au second tour de la présidentielle, soulignent qu'une mutation est en cours dans le rapport entre la politique et les gens. Je pense qu'il est essentiel qu'en tant qu'Européens, nous ne perdions pas notre identité », a conclu M. Casini.

Lucien Mpama

DROITS HUMAINS

L'Adhuc préoccupée par le sort des réfugiés rwandais en République du Congo

Lors d'une conférence de presse organisée le 27 avril à Brazzaville, le président de l'Association pour les droits de l'homme et de l'univers carcéral (Adhuc), Loamba Moké, a marqué sa désapprobation face à la décision « unilatérale » prise conjointement par le gouvernement congolais et le HCR, obligeant les réfugiés rwandais à regagner leurs pays d'origine après le 31 décembre 2017.



Au centre le président de l'ADHUC, Loamba Moké (DR)

Cette communication avait pour objet principal d'éclairer l'opinion sur la situation des réfugiés rwandais au Congo. Le président de l'Adhuc a pour cela demandé au gouvernement d'accorder une dérogation à ces derniers.

Cette demande, a indiqué, Loamba Moké, s'appuie sur l'article 1 de la Charte africaine adoptée en 1981 qui impose une obligation aux Etats parties en leur qualité d'Etats membres de l'Organisation de l'Unité africaine de reconnaître les droits, les devoirs et les libertés contenus dans la charte. Il a expliqué : « Cette obligation requiert des Etats parties qu'ils entreprennent d'adopter des mesures législatives ou d'autres mesures pour rendre effectifs ces droits, devoirs et liber-

tés », soulignant que l'objectif de cette obligation est de donner un effet juridique à l'application de la Charte africaine dans le corpus juridique national des Etats africains en tant que moyens de promotion, de la protection des droits humains.

Au niveau national le manquement à cette obligation place un Etat partie dans une posture de violation de la Charte africaine. Et d'ajouter : « Une procédure sera engagée au plan continental si seulement si elle ne trouve pas de réponse ».

En effet, le président Loamba Moké a fait savoir que la communauté rwandaise au Congo, a saisi l'Adhuc, une organisation des droits humains congolais pour plaider leur cause. Ce qui est apparu comme point d'achoppement

ment c'est que les réfugiés rwandais n'avaient pas été consultés. Ils ont estimé que pendant plusieurs années jusqu'en 2017, aucun d'eux n'avait sollicité de retourner au Rwanda, jugeant les conditions de retour pas propices, ni réunies. Contre toute attente, alors que plusieurs tentatives avaient été essayées, sans succès, quelques Hutus propriétaires des biens et immobiliers de retour au pays se sont vu obligés de fuir une fois de plus le Rwanda. Loamba Moké a signifié que les réfugiés rwandais s'opposent à un éventuel retour considéré comme rapatriement forcé. Signalons qu'un mémorandum de l'Adhuc a été rendu public à l'issue de la conférence de presse.

Guillaume Ondzé

DIPLOMATIE

Rosalie Kama Nyamayoua nommée ambassadeur du Congo à Cuba

C'est par décret numéro 2017 - 126 du 27 avril 2017, que le président de la République a nommé Mme Kama Nyamayoua Rosalie ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République de Cuba.

Docteur en Chimie et enseignante-chercheuse à l'Université Marien-NGouabi et à l'Ecole normale supérieure à Brazzaville, notamment dans le domaine de l'atmosphérique, des liaisons chimiques, la biodiversité et la production des huiles non conventionnelles, Rosalie Kama Nyamayoua a occupé les fonctions de chef de département des sciences exactes, de 1985 à 1990, et de vice-directrice de l'Ecole normale supérieure, de 2000 à 2001. Elle a été également ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabetisation.

Née en 1951 à Ouesso dans le département de la Sangha, une région de l'extrême nord du Congo-Brazzaville, Rosalie Kama Nyamayoua est mariée et mère de trois enfants. Avant d'être nommée comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo à Cuba, elle assumait les fonctions de présidente du Fawe (Forum des éducatrices africaines).

Nestor N'Gampoula

SAHEL

Pour Yves Trotignon, le sahel est un échec contre le djihadisme

Spécialiste des questions de terrorisme, Yves Trotignon pense que le Sahel, à travers « Serval », est en passe de devenir un cas d'école de la lutte contre le terrorisme « regroupant tous les ingrédients d'un échec inévitable ».

Après avoir longtemps nié, ou du moins sous-évalué la militarisation de la menace djihadiste, la France a choisi, en janvier 2013, d'intervenir directement au Mali contre Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et ses alliés locaux afin de restaurer l'intégrité territoriale du pays, explique Yves Trotignon. Déclenchée dans l'urgence, l'opération « Serval » ne visait pas tant à éteindre une menace terroriste qu'à vaincre sur le champ de bataille une coalition de groupes de guérilla qui, quelques mois plus tôt, avait elle-même défait l'armée malienne.

Face à des djihadistes déterminés et aguerris, l'armée française, épaulée par des soldats tchadiens, parviendra en trois mois, à réduire les velléités de ces groupes et à contraindre les autres à passer dans la clandestinité ou à leur dispersion. Un succès salué par Yves Trotignon. Le président français, François Hollande, déclarera : « L'objectif n'était, ni plus ni moins, que de remporter une victoire nette ».

Yves Trotignon note toutefois de « réelles faiblesses » dès le déclenchement de l'intervention française. « La victoire militaire, en effet, ne vaut que si elle s'accompagne de la reconnaissance par l'adversaire de sa défaite et, partant, de l'ouverture de discussions politiques. Vaincus, AQMI et ses alliés le furent, et sèchement, mais allait-on discuter avec eux des termes de la paix ? ». « Serval » ne déboucha donc pas sur l'abdication des djihadistes », regrette-t-il. La réponse politique à la crise fut finalement discutée à Alger, des accords discutés. Ceux-ci, avec raison, écartèrent les mouvements terroristes des discussions. Conscient du caractère régional de la menace, la France, en juillet 2014, transformera « Serval » en un dispositif militaire, Barkhane, couvrant cinq Etats du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad) afin d'y poursuivre la traque des éléments d'AQMI et de ses émanations.

Noël Ndong

« Passerelle vers le chinois », une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 2^{ème} édition de présélection au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu :

le samedi 6 mai 2017,

Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

Tél. : 06 444 94 71

Date limite d'inscription : le vendredi 5 mai 2017 à 17 h 00

CHRONIQUE

La liberté de la presse

La liberté de la presse est l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques reposant sur la liberté d'opinion et la liberté d'expression.

L'article 11 de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 édicte : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.* » L'article 19 de Déclaration universelle des droits de l'homme aussi dispose la protection de la liberté de la presse.

Il faut savoir que les pays scandinaves, à l'image de la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark et bien d'autres se distinguent par le bon traitement infligé à la presse en général mais l'on ne peut pas en dire autant de plusieurs autres contrées lointaines telles la Corée du Nord, l'Erythrée, le Turkménistan ou la Syrie.

« *N'attendez pas qu'on vous prive de l'information pour la défendre !* » D'après une certaine presse, la liberté de la presse n'a « jamais » été « aussi menacée » dans le monde.

L'on assiste à des attaques anti-médias, l'on est inondé de fausses informations, et le triomphe d'«hommes forts» comme l'Américain Trump ou le Turc Erdogan n'encouragent nullement la presse à s'exercer librement.

Cette situation où la presse se trouve sévèrement menacée se répercute d'après « reporters sans frontières » dans 72 pays, sur 180 recensés et donc d'après cette ONG, la presse n'est libre que dans une cinquantaine de pays.

Il faut reconnaître que cette situation jugée plutôt alarmante se justifie par un regain du terrorisme mondial qui a conduit à une obsession de la surveillance et au non respect du secret des sources contribuant ainsi à faire glisser vers le bas de nombreux pays considérés hier comme vertueux en la matière.

Il sied de rappeler que depuis 1993, le 3 mai a été proclamée Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations unies et ce, en application d'une recommandation de l'Unesco de 1991, sans oublier que ce fût également l'écho à l'appel de journalistes africains qui, au cours de la même année avaient proclamé la Déclaration de Windhoek sur le pluralisme et l'indépendance des médias.

Cette journée s'est donné comme objectif de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession. Le Thème retenu en 2017 est « *Des esprits critiques pour des temps critiques, le rôle des médias dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives* ». La contribution des médias à la bonne gouvernance et au développement ayant été reconnue dans le Programme de développement à l'horizon 2030, par les Nations unies en 2015, cette année, la Journée mondiale de la liberté de la presse s'interrogera sur la pertinence de renforcer « *un journalisme libre et de qualité afin de permettre aux médias de contribuer efficacement à la réalisation de l'ODD 16* ». Et plus précisément, les interdépendances entre liberté d'expression, la primauté du droit, la paix et l'inclusion.

Ferréol Patrick GASSACKYS

BRICE OWABIRA

« La question de la conservation des archives devrait être placée au centre de nos politiques de développement »

La France et la République du Congo multiplient des contacts dans le domaine culturel, particulièrement dans la conservation des archives de l'Afrique équatoriale française (AEF). Pour en savoir plus, Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré le directeur des archives nationales du Congo, Brice Isinove Owabira. Dans une interview, il fait l'état des lieux de sa structure, le partenariat avec les archives de France et surtout sur l'éventualité d'un rapatriement des archives du Congo se trouvant en France.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quel est l'état actuel des archives nationales ?

Brice Isinove Owabira (BIO) : Dans l'ensemble le patrimoine archivistique du Congo est confronté à des difficultés qui se résument notamment par le manque des ressources humaines qualifiées et des structures adéquates devant permettre une conservation dans les conditions optimales de ce qui constitue la mémoire de la Nation. Dès notre arrivée à la direction des archives nationales, nous avons procédé à un état des lieux panoramique pour inventorier les problèmes inhérents à la gestion et à la conservation des archives au sein de cette structure mais aussi au niveau des services producteurs qui sont les administrations publiques et privées. Le résultat de cet inventaire nous a révélé que nombreux des gestionnaires d'archives dans nos administrations n'ont jamais bénéficié de formations requises dans la gestion des archives ; ce qui se traduit par la gestion chaotique des archives dans nos services administratifs avec des conséquences préjudiciables qui obligent nos administrations à la routine, souvent sans cadre référentiel sur la traçabilité des actions antérieures.

LDB : Le Congo multiplie les contacts avec la France en ce qui concerne les archives ; qu'en est-il exactement ?

BIO : Comme vous le savez, le Congo, notre pays fut l'une des colonies de la France, et ce quasiment pendant un siècle. Ce lien séculaire que nous entretenons avec la France a généré la production d'une masse documentaire assez importante dont une partie reste conservée dans notre pays. Nos deux pays considèrent ces documents comme une mémoire partagée et c'est à ce titre que nous avons entrepris depuis l'année 2015, avec le concours des archives de France et l'Ambassade de France, une démarche visant à valoriser et mieux conserver ces documents historiques qui intéressent non seulement nos deux pays mais



Brice Isinove Owabira (DR)

également les anciennes colonies de l'Afrique équatoriale française (AEF) dont le Gabon, le Tchad et la République centrafricaine. Dans un premier temps, nous avons avec l'assistance des experts français créé un lien virtuel pour permettre de rendre visibles ces documents qui sont restés longtemps dans l'oubli de la part des chercheurs, à contrario du fonds de l'Afrique équatoriale occidentale française (AEOF) conservé au Sénégal. Ce lien ([www.http://archives-colonialesbrazzaville.wordpress.com](http://archives-colonialesbrazzaville.wordpress.com)) a permis aujourd'hui de mettre en orbite ce fonds qui attire quelques chercheurs internationaux qui viennent dans notre pays pour des séjours de recherche. La phase terminale de ce partenariat que nous voulons sceller davantage avec les archives de France est de nous accompagner dans la numérisation de ce fonds pour une conservation durable et pour en assurer une large diffusion.

LDB : Le Congo compte-t-il demander à la France de rapatrier ses archives à l'instar des autres pays africains comme le Bénin ?

BIO : A ma connaissance, la sollicitation du Bénin vis-à-vis de la France ne concerne pas les archives, mais les biens culturels. Et une telle sollicitation est souvent l'objet d'une longue procédure entre les deux parties, tout d'abord dans le cadre des instruments internationaux qui lient les deux pays et ensuite dans un cadre bilatéral qui peut aboutir à la mise en place d'une commission rogatoire pour étudier une telle question. En ce qui concerne le rapatriement des archives entre le Congo et la France, à ce jour aucun échange n'est à l'ordre du jour sur ce plan et si cela pouvait être le cas, il sera l'objet d'un accord consensuel conformément aux instruments internationaux édictés en la matière. Par ailleurs, une autre option du rapatriement qu'on pourrait négocier au cas où la nécessité s'impose avec les archives de France serait, de demander des copies numérisées de certains documents importants pour

enrichir notre fonds d'archives.

LDB : Nous connaissons toutes les difficultés qu'il y a au niveau de vos services à conserver les archives ; quelles dispositions avez-vous prises ?

BIO : Exactement notre environnement actuel de travail ne nous permet pas d'assumer pleinement les missions qui nous sont dévolues. Mais ces conditions loin d'estomper nos ardeurs, nous obligent à veiller à la conservation de ce patrimoine en utilisant les méthodes les plus usuelles dans la conservation à savoir ; l'entretien des locaux, le dépoussiérage, le recollement, le conditionnement des documents. Nous comptons sur la détermination et l'abnégation du ministre de la Culture et des arts qui se préoccupent de la construction du nouveau bâtiment devant offrir un meilleur cadre de travail pour la conservation de nos archives.

LDB : On parle souvent de la numérisation des archives, où en est-on avec ce projet ?

BIO : Pour le moment nous envisageons faire une étude de ce fonds qui permettra de faire un constat d'état des documents, de sélectionner ceux qu'il faille numériser, de procéder à la restauration pour ceux qui sont défectueux et au catalogage et enfin, évaluer la volumétrie des documents susceptibles d'être numérisés. Nous attendons le financement pour commencer ce travail avec l'assistance technique de nos collègues des archives de France. Ce n'est qu'à l'issue de cette étude que nous pouvons envisager la numérisation de ce fonds documentaire. Nous croyons à la mise en œuvre de ce projet qui fait partie de l'une des priorités de notre ministre de tutelle.

LDB : votre message de la fin

BIO : Je voudrais profiter de l'occasion pour attirer l'attention des pouvoirs publics d'accorder un intérêt particulier à la conservation de nos archives en l'intégrant dans les priorités du gouvernement. Car le développement d'un pays ne se résume pas uniquement à la simple croissance économique, ni au simple relèvement du revenu moyen par habitant mais constitue un processus global dont les multiples dimensions, économiques, sociales et culturelles s'influencent mutuellement. La question de la conservation des archives devrait être placée au centre de nos politiques de développement, car les archives sont des référents essentiels pour éclairer les actions et les décisions politiques, économiques et sociales.

Propos recueillis par Bruno Okokana

A vendre

Parc Aventures de Brazzaville
FOND DE COMMERCE:
2000m² de parc récréatif de jeux comprenant



Tu joues, tu sautes, tu ris

1^{er} Parc récréatif couvert au Congo | Matériel ludique homologué



- 1 salle de jeux intérieur de 1500m²
- 1 Espace d'activités extérieure de 400m²
- 1 Parking de 100m²
- 1 Cuisine professionnelle équipée
- 1 étage mezzanine de 200m²

Nous contacter au 06 662 39 00

A VENDRE

-Au rond point Mazala (Moukondo)

Local commercial, sur le goudron 930m² avec T.F

-En face de la mairie centrale

A côté de la station d'essence

Terrain nu 400m² ave T.F

-A Batignolles vers Bopaka

Superbe villa avec bache à eau, supprimeur.

Contact : 01 403 19 60

NÉCROLOGIE

La famille Mboko à Brazzaville et la famille Dellau à Pointe-Noire ont le regret d'informer Molebanda Françoise et Ndjimo à Ouesso, du décès de Madame Mboko née Dellau Sylvie, dit Pélagie, décès survenu ce 27 avril 2017 à Paris.

La veillée mortuaire se tient au 9 rue Otema à Kombo.

Hervé Brice MAMPOUYA, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants, Aymar MAMPOUYA à Pointe-Noire, Aude et Inès MAMPOUYA en France, Darel MAMPOUYA au Sénégal, madame MAMPOUYA née BOUKAKA Joséphine ont la profonde douleur de vous annoncer le décès ce jour 25 avril à 5 heures du matin de leur père et époux, André MAMPOUYA, ex agent de l'Office national des Postes et Télécommunications (ONPT) retraité.



La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis au n° 140 de la Rue Jolly à Bacongo, ex Matouta Jean. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso immeuble Les Manguiers (Mpl), Brazzaville République du Congo.

Horaires d'ouverture
Du mardi au dimanche de 10h à 19h



Marie Solange Nkazi Kibaki et famille annonce aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Grégoire Nkazi Kibaki, survenu le 24 avril 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au, N° 1, de l'avenue Simon Kibangu (La montagne sainte à Makélékélé). La date de l'inhumation est fixée au samedi 6 mai 2017 au cimetière Ma Campagne à Kinsoundi.



Bisengo ya FIBRE OPTIQUE!

<p>Internet</p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusou'à 100 Méga</p>	<p>Téléphonie</p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	<p>Télévision IP</p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	<p>Multimédia</p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
---	---	---	--

ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville
Plateau des 15 ans
OCHI
Mpila

Moungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou

Diata (Ortom)
Bacongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

La signature de l'arrangement particulier fait débat

Alors que l'aile dure de l'opposition dénonce la non-inclusivité de cette démarche qui violerait, d'après elle, les procédures prévues dans l'accord du 31 décembre, la coalition au pouvoir pense que la signature de ce document est le dernier acte censé baliser la voie vers la tenue des élections prévues d'ici décembre.

La signature le jeudi 27 avril de l'arrangement particulier destiné à régler les modalités de mise en œuvre pratique de l'accord de la Saint-Sylvestre a ravivé de plus bel la polémique politique quant à son opportunité. Les réactions enregistrées depuis lors sont contradictoires et reflètent la non-adhésion totale à cette initiative qui, apparemment, ne semble pas avoir résolu l'équation politique qui demeure entière. L'inclusivité, mobile principal qui avait poussé le chef de l'Etat à recourir aux bons offices des évêques catholiques, n'a pas toujours été atteint. En effet, l'absence de l'opposition radicale incarnée par le Rassemblement aile Félix Tshisekedi relativise la portée de cet acte négocié, par ailleurs, sans le quitus des évêques catholiques de la Cénco, médiateurs atitrés dans les négociations ayant abouti à l'accord du 31 décembre. Pour le Rassemblement aile Limité, il s'agit là d'une nouvelle violation des procédures prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre. C'est ainsi qu'il l'a déclaré dans un communiqué rendu public quelques heures après la cérémonie du Palais du peuple : « *Aucune autre institution ne peut convoquer les parties prenantes pour la signa-*

ture de l'arrangement particulier en dehors de la Conférence épiscopale des évêques du Congo ». Félix Tshisekedi et ses compères dénoncent par le fait même un « coup de force » de la part du pouvoir en place et, par conséquent, appellent à la mise en œuvre de l'article 64 de la Constitution. D'autres cadres de l'aile dure de l'opposition, à l'instar du député Jean-Claude Vuemba, rejettent l'initiative pour le simple fait que sur les trente-deux membres qui faisaient office de délégués à la Cénco dont treize du Rassemblement, seuls deux issus de cette frange de l'opposition ont signé.

Ce qui, d'après lui, enlève tout crédit à cette signature négociée du reste en l'absence du Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, mais aussi des ambassadeurs de grandes puissances occidentales et d'autres forces politiques et sociales du pays. Enfonçant le clou, le sénateur Jacques Djoli note pour sa part que le texte signé au Palais du peuple entre la majorité présidentielle et certaines forces sociales et politiques du pays est totalement différent de celui produit au Centre interdiocésain en ce qui concerne notamment l'incise en rapport avec le mode de désignation du Premier ministre.

Toutes ces jérémiades de l'opposition radicale sont bien loin d'émouvoir la coalition au pouvoir qui persiste et signe : Cette signature conduira le pays aux élections et à l'amélioration de la situation socio-économique de la population. En effet, pour les cadres de la majorité, la signature de cet arrangement particulier est le dernier acte censé baliser la voie vers

la tenue des élections rejetant ainsi toute perspective des pourparlers supplémentaires. Pour eux, le caractère non inclusif de la signature de l'arrangement particulier est un faux problème car l'unanimité n'existe pas en politique. « *Même l'ancien accord n'a pas été signé par tout le monde, il y en a qui sont venus signer après, les Makila et les autres. Donc ça reste ouvert pour ceux qui veulent signer; mais il n'y aura absolument pas d'autres pourparlers* », argumente Lambert Mende Omalanga. D'autres langues au sein de la majorité notent toutefois que le refus de Félix Tshisekedi et de ses compagnons à ne pas signer l'arrangement particulier démontre qu'ils ne veulent « *ni aller aux élections, ni accompagner le peuple congolais vers les élections* ». Et d'ajouter que la signature de ce document est « *l'exécution de la volonté du peuple qui tient à aller aux élections* ».

Toutefois, maints observateurs ne s'empêchent d'exprimer leurs inquiétudes par rapport à l'avenir politique immédiat du pays qui vient de négocier là un nouveau tournant avec ce dernier développement. S'il est acquis que la signature de ce document additif de mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 donne carte blanche à Bruno Tshibala pour former son gouvernement, il est tout aussi vrai que la démarche risque davantage de crispier la situation sociopolitique du fait de la non-implication de l'aile dure de l'opposition et du non-accompagnement de la communauté internationale, font remarquer certains observateurs.

Alain Diasso

ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le Front pour le respect de la Constitution a signé l'arrangement particulier

Le MLC a finalement signé, le 28 avril, au Palais du peuple l'Arrangement particulier comme promis par son secrétaire exécutif adjoint, soit vingt-quatre heures après la cérémonie solennelle organisée dans la salle de congrès.

Connus pour leur intransigeance par rapport à la façon dont les pourparlers du Centre interdiocésain étaient conduits sous l'égide de la Cénco concernant particulièrement le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) pour lequel ils continuent de réclamer la présidence, les responsables du Mouvement de libération du (Congo) et leurs alliés du Front pour le respect de la Constitution (FRC) ont finalement signé l'arrangement particulier lié à la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre. L'évènement a lieu le 28 avril en présence des présidents de deux chambres du Parlement, soit au lendemain de la cérémonie officielle qui s'est tenue à l'hémicycle du palais du peuple. Le secrétaire général adjoint du MLC Fidèle Babala qu'accompagnaient les deux secrétaires généraux Me Lenga Wa Lenga et Jacques Lungwana ont

répondu positivement à l'appel en apposant leurs signatures au bas du document additif à l'accord du 31 décembre destiné à organiser concrètement le partage du pouvoir et la gestion de la transition entre la majorité et l'opposition jusqu'aux élections prévues, sauf changement, pour décembre prochain.

Jusqu'il y a peu, la position initiale de la plate-forme de l'opposition dont le MLC est le fer de lance, en l'occurrence le FRC, ne semblait pas cautionner la démarche initiée par le chef de l'Etat. Le MLC avait, par la voix de son secrétaire général adjoint, indiqué attendre le mot d'ordre de son autorité morale Jean Pierre Bemba incarcéré à la Haye avant de prendre une position définitive quant à son adhésion ou pas à cette démarche. Force est cependant de constater que les intéressés ont pris le devant en signant l'arrangement particulier sans le quitus de leur leader qui, jusqu'au 28 avril, ne s'était pas encore exprimé officiellement sur la question. Peut-être a-t-il utilisé d'autres canaux pour mandater ses trois collaborateurs dont les signatures engagent ipso facto le MLC et le FRC. Le hiatus dans cet imbroglio, c'est

que la secrétaire générale du MLC et présidente du FRC, en séjour actuellement aux Etats-Unis d'Amérique, ne partage nullement les vues de ses pairs. Elle a d'ailleurs carrément exprimé sa désapprobation à propos de l'adhésion de son parti et de sa plate-forme à cet « Arrangement particulier » qui, d'après elle, ne peut être discuté et signé que par les trente-deux délégués l'ayant élaboré. Pour Eve Bazaïba, la présence de son adjoint et de deux autres cadres du MLC au palais du peuple n'avait rien d'anormal pour autant que ces derniers soient des parlementaires et, par conséquent, sont tenus de répondre de leurs attributions. Elle estime, par ailleurs, que la signature de cet arrangement particulier n'est qu'une manœuvre machiavélique de plus du pouvoir pour tenter de mettre le FRC dans sa gibecière après avoir réussi à diviser le Rassemblement. « *Concentrons-nous au processus électoral. Ne tombons pas dans la distraction de la majorité* », a-t-elle martelé. Entre-temps, le mutisme de Jean Pierre Bemba risque de faire chavirer le navire MLC qui a du mal à traverser cette zone de turbulence.

A.D.

Un Congolais chez les djihadistes !

Selon la police italienne, le Congolais Lutumba Nkaga faisait partie d'une cellule terroriste à Berlin (Allemagne) qui s'apprêtait à passer à l'action en Italie.

L'information a de l'incroyable : un Congolais converti à l'islam se serait radicalisé en Allemagne et sa cellule était sur le point de perpétrer un ou des attentats en Italie ! C'est en tout cas ce qu'affirme la DIGOS, l'unité antiterroriste de la police italienne. Une enquête patiente et minutieuse a conduit les investigateurs italiens et allemands vers le centre des réfugiés de Restinco, près de la ville de Brindisi, dans la région des Pouilles, au sud de l'Italie. C'est là qu'a eu lieu l'arrestation du dénommé Lutumba Nkaga.

Originaire de la République démocratique du Congo, l'homme de 27 ans s'était coulé, soutient la police italienne, dans une opération de camouflage parmi les réfugiés et requérants d'asile. Selon la Procure, Nkaga se serait joint à un nommé Soufiane Amri, sujet marocain de 22 ans. A Ancône, dans la région italienne des Marches, les deux hommes furent contrôlés par la police alors qu'ils semblaient vouloir gagner ensemble la Turquie, puis la Syrie, pour le djihad ou l'enrôlement dans les rangs de l'Etat islamique.

La police italienne expulsa Soufiane Amri vers l'Allemagne, son pays de résidence habituelle, pendant que Lutumba Nkaga, dépourvu de documents valides, fut envoyé vers le centre pour requérants d'asile de Brindisi. C'est là que la police put apporter des réponses à beaucoup de questions, notamment ses va-et-vient incessants entre l'Italie et l'Allemagne. Car, entre-temps, ce dernier pays venait de subir à Berlin, la veille de Noël 2016, sa première attaque terroriste à la voiture bélier, du genre qui avait lourdement endeuillé la ville française de Nice, cinq mois plus tôt.

Enquêteurs allemands et italiens furent stupéfaits de découvrir dans la messagerie du téléphone du Tunisien Anis Amri (24 ans), l'auteur de l'attaque du 19 décembre à Berlin, des tas de noms de personnes résidant en Allemagne et en Italie. Et parmi elles, le Congolais semblait particulièrement au centre de nombreux messages provenant de la mosquée Fusil de Berlin, dont un des responsables n'était autre qu'Anis Amri. Après une traque de toutes les polices d'Europe, celui-ci sera retrouvé errant dans une salle de gare du nord de l'Italie, apparemment sans but, puis abattu après avoir tiré sur les forces de police. À l'époque, les policiers avaient laissé entendre qu'ils recherchaient les raisons qui expliquaient que, fuyant l'Allemagne, le meurtrier de Berlin se soit dirigé avec un simple sac au dos et peu d'argent en poche vers le nord de l'Italie. Maintenant les enquêteurs dévoilent la raison : il venait retrouver les membres de son réseau pour se cacher. Et ce réseau, côté italien, était dirigé par Lutumba Nkaga qui sera arrêté le 2 janvier 2017 mais l'information sera gardée secrète. Une discrétion face aux médias qui a conduit à l'arrestation de 11 autres personnes de diverses nationalités. Les politiques italiens se sont réjouis souvent que leur pays n'ait pas été touché par la vague d'attentats qui a secoué la plupart de leurs voisins. Espagne, Grande-Bretagne, Espagne, France (à plusieurs reprises), Belgique, Suède, Danemark ont chacun été la cible d'attentats de matrice islamiste. Pas l'Italie, pourtant visée par de nombreuses menaces préférées par l'Etat islamique depuis sa deuxième base de Syrte, en Libye, c'est-à-dire à seulement 300 km des côtes italiennes. Les Italiens attribuent cette baraka à l'efficacité de leur police. Comment ne pas les croire !

Lucien Mpama

ASSAINISSEMENT

Kinshasa réalise le record de 41 000 m³ de déchets évacués en un seul mois

La Régie d'assainissement et des travaux publics de Kinshasa (RTPK) a atteint ce volume historique en décembre 2016, une période marquée par les festivités de fin d'année. Quelques mois plus tôt, en janvier de la même année, la ville a évacué seulement 13 000 m³ d'ordures ménagères.

Chaque mois, un important volume de déchets ménagers est évacué des différentes communes de la capitale vers la principale décharge publique aménagée dans la périphérie est de la ville de Kinshasa, plus précisément à Nsele. Il s'agit d'une commune urbano-rurale tournée essentiellement dans les activités agricoles et de pêche. Au regard des chiffres réalisés, la RTPK a réussi à maintenir un certain rythme d'évacuation même si Kinshasa est loin d'être une ville propre. Depuis août 2015, le gouvernement provincial de Kinshasa à travers la RTPK a repris totalement les activités d'évacuation des déchets après la fin du financement de l'Union européenne. Pour remplir sa tâche convenablement, la régie a pris également possession des engins (plus de 36 camions multi-bennes etc.) et même du personnel. Quant au financement des opérations sur le terrain, il est assuré par l'Hôtel de ville de Kinshasa.

Pour autant, la reprise des activités ne s'est pas faite sans heurts. En effet, des difficultés persistent pour garantir le financement régulier des opérations. Au-delà, il y a toute la

motivation du personnel qui a pris un sacré coup après le départ de l'Union européenne. Pour certaines sources proches de la ville, cette démotivation s'explique par l'incertitude du lendemain. À plusieurs reprises, l'on a constaté une difficulté à assurer les rotations à travers la ville. Pire, des quartiers entiers, notamment Yolo dans la commune de Barumbu et même ailleurs, ont passé des jours, voire des mois avec des tas d'immondices entassés ci-et-là dans les différentes décharges communales. Pendant la pluie, une forte odeur se dégage et pollue les environs, exposant dangereusement les familles qui habitent dans la proximité directe. Grâce aux dernières acquisitions matérielles, le travail a pu reprendre à plein régime. Mais pour combien de temps ? C'est la question que de nombreux kinois se posent face à la lenteur de l'évacuation par rapport à la production astronomique de déchets chaque mois dans la ville de Kinshasa. En matière de salubrité publique, les autorités urbaines tentent toujours d'arracher un partenariat solide pour arriver à gérer durablement ce domaine mais les résultats semblent encore limités à ce stade. Mais l'assainissement de la ville n'aura aucun impact sans une sensibilisation suffisante des kinois à la gestion des déchets ménagers à partir de la maison. Très souvent, ces immondices viennent infester les rivières et détruire la voirie urbaine. La responsabilité est donc partagée.

Laurent Essolomua

EAU POTABLE

Culpac et investisseurs humanitaires belges en projet en faveur des zones rurales congolaises

Élevé au rang de ministre universel de la paix par le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), le prophète Dominique Khonde Mpolo de l'Église Liloba revient d'une tournée fructueuse en Europe. Le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biko, qui a pris part à cette tournée a fait la restitution de ce périples européen du ministre universel de la paix, le vendredi 28 avril, à la Cité de la paix, siège du Culpac à Kinshasa.

On retient que Dominique Khonde a rencontré Luc Foubert, représentant du groupe des investisseurs humanitaires belges pour la paix afin de préparer la deuxième « rencontre humanitaire pour le développement ». Cet événement va se dérouler à Kinshasa dans un avenir proche et sera placé sous le signe de la solidarité internationale, dans l'optique du rapprochement des peuples belge-congolais sur des projets sociaux de bienfaisance, et également en vue de renforcer la paix civile entre les deux nations qui ont une longue histoire commune, dans le cadre du programme Banque humanitaire du Culpac.

La première rencontre humanitaire pour le développement a eu lieu le 22 mars à la salle Beethoven de Regus International Union Européenne située au rond-point Schuman à Bruxelles, représen-

tation du Culpac dans la capitale belge. Si la date du 22 mars rappelle les attentats de Bruxelles 2016, cette date est aussi celle de la commémoration de la journée mondiale de l'eau. Aussi les participants ont-ils rendu un hommage aux victimes des attaques terroristes à Bruxelles en 2016. L'objectif de cette première rencontre organisée par le Culpac a été la mise en place d'un noyau de recherche des investisseurs humanitaires belges et congolais pour la paix, pour la concrétisation des projets communautaires dans le domaine d'eau potable au profit des zones péri-urbaines, rurales et des villages en RDC. « Le projet vise aussi des peuples belges et congolais pour des jumelages des communes, quartiers, écoles, des associations sportives, culturelles et humanitaires entre les deux pays pour promouvoir le développement par l'éducation, la santé, l'agriculture ainsi que les micro-crédits suivant le programme susmentionné du Culpac de la Banque humanitaire pour la paix », a affirmé le secrétaire général Daniel Santu Biko.

Au cours de cette première rencontre à Bruxelles, Dominique Khonde avait d'abord exprimé sa compassion à l'endroit des familles touchées par les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles. « Quand l'amour s'éloigne de plus en plus dans le cœur de l'homme pour son semblable par l'intolérance, le racisme et diverses dis-



Le ministre universel de la paix (Culpac) Dominique Khonde et Luc Foubert, représentant des investisseurs humanitaires belges pour la paix

criminations, la paix humaine est menacée et s'effrite petit à petit », déclarait-il. Et d'indiquer : « Je me réjouis sincèrement, car le jour de mon intronisation en tant que 'Sa Grandeur ministre universel pour la paix, le groupe des investisseurs humanitaires belges, présents le 4 juin 2016 à cette journée internationale de la paix pour tous avait mis un accent particulier sur des projets d'eau potable dans différentes contrées en RDC. Cela nécessite la volonté, les efforts et sacrifice ainsi que la patience pour sa concrétisation et c'est très important car l'eau, c'est la vie et la paix ». Et il avait encouragé les protagonistes de ce projet d'aller de l'avant pour cet engagement qui réunira davantage la Belgique et la RDC.

Représentant des investisseurs humanitaires belges pour la paix, Luc Foubert notait dans son mot lors de cette première rencontre que la visite du ministre de la

paix du Culpac à Bruxelles marquait son soutien aux peuples qui ont souffert des attentats de Bruxelles et mettait à l'honneur la paix, sans laquelle les peuples de Belgique auront à subir d'autres attaques. À propos de la journée mondiale de l'eau, Luc Foubert faisait un constat amer : « Chaque année, des millions d'êtres humains meurent pour ne pas avoir eu accès à l'eau potable. Chaque année, plus de 4,5 millions d'enfants, soit un enfant décède toutes les 7 secondes ! Chaque année, des millions d'autres enfants ne sont pas scolarisés en raison du fait qu'ils passent entre 4 et 6 heures par jour pour aller chercher de l'eau potable (rapport de l'OMS) ». Et la non-scolarisation provoque la non-éducation qui risque de provoquer l'exclusion. Et l'exclusion provoque des réactions, des rébellions qui peuvent aller jusqu'à la violence, jusqu'aux attentats comme ceux de Bruxelles.

Selon Luc Foubert, il faut « la paix par l'intégration, l'intégration par l'éducation, l'éducation par la scolarisation, la scolarisation notamment par la libération des enfants des tâches qu'ils ne devraient pas remplir ». Pour lui, le problème de l'accès à l'eau potable est crucial, et l'on ne peut pas attendre des gouvernements plus qu'ils peuvent donner, ou des organisations internationales telle la Banque mondiale un accord sur des aides qui se concrétiserait dans deux ans minimum alors que 9 millions d'enfants seraient déjà morts. « Nous ne pouvons attendre. Unissons nos efforts pour la paix. La paix passe par l'éducation. L'éducation passe par la scolarisation. La scolarisation passe par l'accès à l'eau potable pour tous. La paix passe par l'accès à l'eau potable. Luttons ensemble pour la paix. L'accès à l'eau potable est un droit pour tous », concluait-il.

Ayant assisté à la première rencontre, Aurélie Vandeputte, émissaire internationale du Culpac auprès de l'Union européenne, a remis à Dominique Khonde son titre universel pour la paix, lui qui est détenteur du trophée d'or et en diamant de la paix depuis son élévation à la dignité de ministre universel pour la paix lors de la journée internationale de la paix pour tous organisée, le 4 juin 2016 à Kinshasa par le Culpac.

Martin Engimo

SANTÉ

MSF a traité plus de neuf cent mille cas de paludisme

En RDC, le paludisme demeure un problème de santé publique. Cette maladie affecte plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Le paludisme constitue l'une des principales causes de consultations médicales surtout pour les enfants.

Selon un communiqué de Médecins sans frontières (MSF), plus de 50% de ses consultations faites l'année dernière étaient dues au paludisme. Cette ONG internationale a soigné au total neuf cent vingt-deux mille cinq cent quarante-cinq cas de paludisme. Il existe un traitement efficace pour soigner le paludisme. Aujourd'hui, avec le test de diagnostic rapide, il est possible de détecter la maladie et de la soigner tôt en évitant ainsi les complications pouvant conduire même à la mort. « Un enfant atteint de paludisme simple peut être diagnostiqué en 15 minutes grâce au test prévu à cet effet, suite à quoi il mettra en moyenne 3 jours à guérir avec du repos et des médicaments antipaludéens », fait savoir MSF tout en ajoutant que le renoncement aux soins peut entraîner des complications du paludisme en particulier chez les jeunes enfants, qui sont les

plus vulnérables. Parmi ces complications, on cite l'anémie, les soucis neurologiques, l'hypoglycémie voire la mort.

Quoiqu'il existe le traitement, MSF reconnaît qu'il y a des obstacles aux efforts de lutte contre le paludisme. « Les obstacles pour accéder au traitement restent nombreux », témoigne une infirmière de Gety en Ituri où, depuis fin 2016, des sites de santé communautaires ont été instaurés pour rapprocher les soins de santé des patients. Malgré de nombreux obstacles parsemant le chemin vers les soins, des pistes vers une meilleure prise en charge pour les malades atteints de paludisme existent, soutient MSF qui rassure un meilleur accès aux soins. Selon la source, MSF travaille en étroite collaboration avec les autorités congolaises ayant en charge la santé et autres acteurs de la lutte contre le paludisme pour éviter des morts. Cette organisation souligne que plusieurs enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour en RDC, parce qu'ils ne sont pas parvenus à se faire soigner à temps. Elle ajoute que les traitements contre le paludisme existent et sont relativement légers.

Aline Nzuzi

AFRIQUE

Des militants des droits de l'Homme préviennent sur la montée de l'intolérance religieuse

Pour l'Association africaine « Agir ensemble pour le bien-être mental, physique et socioculturel de la jeunesse », cette situation est à la base des violations graves et sérieuses des droits de l'Homme, sinon du droit international humanitaire dans certains pays d'Afrique.

Dans une lettre ouverte adressée au pape François et dont copies ont été réservées au président de l'Union africaine, au chef de l'Etat de la RDC, au Premier ministre de la République d'Algérie, à l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC et au calife de la Communauté Ahmadiyya, l'Association africaine « Agir ensemble pour le bien-être mental, physique et socioculturel de la jeunesse » (ABES) a dénoncé la montée de l'intolérance religieuse qui prend corps en Afrique, particulièrement en Algérie et en Egypte où les Musulmans ahmadis sont persécutés et les chrétiens coptes, tués. A en croire cette ASBL, certains Africains qui confondent leurs traditions avec les commandements de Dieu se permettent de méconnaître aux autres leurs droit « à être ». Aussi ont-ils créé, note cette association, des tribunaux en marge des juridictions légalement établies pour limiter la liberté de pensée de leurs semblables aux motifs qu'ils seraient des infidèles. « Nous attirons l'attention de tout porte-étendard des enseignements de la vraie parole de Dieu (musulmans ou

chrétiens) de dire non aux violations massives des droits universellement reconnus aux minorités ahmadies en Algérie et chrétiennes coptes de l'Egypte », a souligné ABES. Citant le calife Mirza Masroor Ahmad, cette association a averti du fait que « si les flammes de la haine ne sont pas éteintes au niveau le plus bas de l'échelle, les membres d'une famille rejetée par la société feront des alliances avec le diable qui ne garantiront pas la survie de la race humaine ».

Un crime contre l'humanité

Dans cet appel urgent à l'action lancé à ces autorités religieuses et politiques, cette association note que la persécution des Ahmadis en Algérie et le massacre des coptes en Egypte constituent un crime contre l'humanité au sens du Statut de Rome créant la Cour pénale internationale (CPI). Cette ASBL rappelle, par ailleurs, aux auteurs de ces actes décriés que l'infraction de génocide est établie dès qu'il existe l'intention de détruire et que la victime de l'acte est un membre du groupe choisi comme tel.

ABES a, par ailleurs, noté que « personne n'a le droit d'ôter la vie d'un autre citoyen à cause de son appartenance à un groupe religieux comme tel, l'impunité des responsables de la persécution des Ahmadi en Algérie et des coptes en Egypte est une violation flagrante des Constitutions algérienne et égyptienne, du Pacte international

relatifs aux droits civils et politiques et de la Convention sur le génocide de 1948 ainsi que de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. « Ces actes sont des crimes internationaux les plus graves », a insisté cette association, qui exhorte ces autorités à dire non à ces violations et de rappeler au mullah Malik Rashid Ahmad de cesser d'encourager des attaques délibérées lancées contre des bâtiments consacrés à la religion, puisqu'il s'agit aussi, a souligné ABES, d'un crime contre l'humanité au sens du statut de Rome précité.

Cet appel souligne qu'au cours de cette répression en Algérie, des dizaines d'Ahmadis ont été arrêtés et accusés de violer la paix sociale, et le Centre communautaire sous construction dans l'Etat de Blida a également été démoli par la municipalité locale. Alors que le ministère des Affaires religieuses a publiquement accusé les Ahmadis d'« extrémisme » et de servir des intérêts étrangers. Aussi le clergé a-t-il publié des édits contre les Ahmadis et, dans certains cas, a ordonné aux femmes d'Ahmadis de se séparer de leurs maris ou vice-versa. L'ASBL attend donc de la communauté internationale de prendre note de l'aggravation de la situation des Ahmadis en Algérie et d'intervenir en vue de mettre fin à cette persécution.

Lucien Dianzenza

PORTRAIT

Dalida Inyongo, créatrice du premier Food Truck d'origine africaine en Belgique

Dalida Inyongo, originaire de la RDC, est la créatrice de la marque « Banane plantain » qui propose des activités de traiteur, de catering et de restauration mobile (Food Truck) couvrant trois univers culinaires : Afrique subsaharienne, Antilles et Maghreb. C'est le premier Food Truck d'origine africaine en Belgique.

En 2016, Dalida Inyongo a remporté la troisième place lors du Brussels Food Truck Festival, événement international qui avait réuni 158 participants ainsi que des milliers de visiteurs dans la capitale belge. Un couronnement pour cette pétillante femme de 42 ans, à l'allure toujours jeune, et qui a la cuisine chevillée au corps. En moins de trois ans, cette chef d'entreprise et mère de trois enfants a su faire de « Banane plantain » (Marque créée avec son mari Marc Moerenhout) l'un des Food Trucks incontournables en Belgique. Toutes les semaines, les commandes affluent dans son atelier situé dans la banlieue cosquée de Lasne (Brabant wallon), non loin de Bruxelles.

Et les deux Food trucks de « Banane plantain » tournent à plein régime. « J'ai un calendrier vraiment rempli. En dehors des livraisons faites dans l'atelier, je gère en moyenne 20 grosses commandes par semaine faites par des privés. Beaucoup d'entreprises me contactent également pour les Food Trucks. Certaines commandes que je reçois consistent à servir parfois jusqu'à 200 personnes. Dans un grand événement comme le Food Truck festival qui se déroule sur trois jours, on sert entre 300 et 400 plats par jour », explique la créatrice de Dalida Inyongo. Mais le succès n'a pas toujours été au rendez-vous. La notoriété grandissante que connaît aujourd'hui « Banane plantain » est le fruit d'un parcours parsemé parfois de désillusions et d'échecs. Mais c'est grâce



Vue d'un Food Truck de Banane plantain

à son courage, à sa détermination inébranlable et à sa créativité culinaire que Dalida Inyongo a su trouver sa voie. Véritable bain de jouvence pour les papilles, sa cuisine attire aujourd'hui une grande clientèle constituée d'Africains et d'Européens.

Parcours de la combattante

C'est à l'âge de 4 ans que Dalida Inyongo arrive en Belgique avec ses parents. À la fin de ses études secondaires, elle s'envole pour le Mexique avec son mari dans le but de s'y installer et d'ouvrir un hôtel-restaurant. Mais l'aventure tourne court. Le couple rentre en Belgique où il rouvre un restaurant qu'ils seront à nouveau contraints de fermer. Dalida Inyongo décide alors d'entamer des études en communication. Après l'obtention de son diplôme, elle travaille dans des magazines, des agences de presse et des sociétés privées, sans toutefois trouver un épanouissement professionnel. « Ce n'était pas ma voie, j'étais toujours attirée par la restauration. J'ai arrêté ce que je faisais car être dans un bureau n'est pas du tout mon univers. J'aime rencontrer les gens, échanger sur ce que je fais au

niveau de la cuisine. J'aime faire la cuisine », explique cette passionnée de l'art culinaire.

Elle quitte ainsi son travail et revient à ses premières amours, la cuisine. Nous sommes alors en 2004 et la jeune femme constate qu'il n'existe aucun chef à domicile d'origine africaine en Belgique. Elle se lance ainsi dans cette activité et, grâce à l'expertise acquise dans le secteur de la communication, elle conçoit des flyers qu'elle poste dans la région du Brabant wallon, sans toutefois obtenir de feedback d'une clientèle pas encore habituée à la cuisine africaine. Le « miracle » se produit quelques mois plus tard, alors qu'elle avait presque déjà enterré son projet. « Une dame qui s'appelle Françoise, « Vava », pour les intimes, m'a appelé pour un service à domicile. Et l'aventure a commencé ainsi. Elle avait invité une vingtaine de personnes, j'ai pu ainsi redistribuer mes flyers. Elle est devenue une amie et est toujours une cliente. Elle m'a fait connaître à beaucoup de personnes », se rappelle Dalida Inyongo. Cette dernière exerce alors son activité de chef à

domicile en activité complémentaire. Mais comme le nombre de clients était constamment en croissance, elle a pris à nouveau l'option d'ouvrir un restaurant. Néanmoins, elle mettra à nouveau la clé sous le paillasson après trois ans d'activités afin de privilégier sa vie de famille. « Quand on a un restaurant on est un peu esclave, on n'a pas de vie de famille », explique-t-elle.

Notoriété acquise grâce au bouche-à-oreille

C'est après la fermeture du restaurant qu'elle s'est lancée dans le projet « Banane plantain », en ouvrant un atelier sur les conseils de son mari et en acquérant deux Food Trucks. Le nom « Banane plantain » a été trouvé sur une plage du Sénégal, alors que Dalida Inyongo et son mari étaient en vacances. C'est ce dernier qui le lui a suggéré en lui expliquant notamment que le mot « Banane » rappelle l'expression « Avoir la banane » (Arborer un grand sourire) et que la couleur jaune du fruit fait penser au soleil. « Il me l'a bien vendu », se rappelle-t-elle avec un grand sourire.

Ainsi, depuis sa création, « Banane Plantain » s'est fait connaître petit-à-petit grâce au bouche-à-oreille et a réussi à faire tomber les barrières culinaires qui la séparaient notamment d'une clientèle européenne. « Il nous a fallu pratiquement un an et demi pour vraiment trouver notre clientèle. L'aventure a réellement débuté en 2014 », explique Dalida Inyongo. Cette dernière continue à aiguïser son talent culinaire naturel au fil de ses rencontres, de ses voyages et de ses prestations dans les grands événements privés et publics organisés en Belgique ainsi qu'auprès des particuliers. Son prochain objectif est d'arriver à créer des franchises pour la marque « Banane plantain », dont la renommée s'étend également hors de la Belgique.

Patrick Ndungidi

HANDBALL -33^e CAVC

JSK et HC Vainqueur terminent cinquième et quatrième à Agadir

Les handballeurs de la Jeunesse sportive de Kinshasa et les handballeuses de Vainqueur ont terminé, respectivement aux cinquième et quatrième places, au terme de la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs des coupes de handball. La compétition s'est achevée le samedi 22 avril à Agadir au Maroc.

Les messieurs de la JSK ont remporté le match de la cinquième place, le samedi 22 avril, au complexe Inbiaat d'Agadir, en disposant des Ivoiriens de Red Star par 27 buts à 24 (10-14 à la mi-temps). Interrogé par la presse à leur retour à Kinshasa, l'entraîneur Ashal Kibaki de JSK a indiqué : « Nous avons gagné notre match de classement, je suis content et surtout nous sommes en progression. Nous étions septième à la dernière CAVC, la 32^e édition ; et à la 33^e, nous sommes cinquième, pour dire que nous avons franchi une étape. Mais je ne suis pas satisfait parce que nous avons été injustement éliminés en quarts de finale par l'équipe de Raja. Au moment où on menait, il y a eu coupure de courant ; le courant est revenu, mais pas au marquoir jusqu'à la fin du match. On ne savait plus suivre ». En match de poule, la JSK avait été battu par Wydad Smara par 25 à 32 alors qu'à la

mi-temps, JSK menait par 14 à 13. Et les dames de Vainqueur se sont inclinées, le même jour en la salle Hall 2 Al Qods, face aux handballeuses de Cara du Congo Brazzaville par 16 buts à 27 (9-13 à la mi-temps), au terme d'un tournoi qui a regroupé sept équipes. « La défaite de mon équipe est due à plusieurs ratés, mais je ne pense pas que cela soit un problème physique. Nous avons participé et acquis une certaine expérience, je pense que la prochaine fois, nous ferons mieux », a pour sa part réagi Guy Kanoha, entraîneur de HC Vainqueur. En match de poule, Vainqueur avait battu Kada Queens du Nigeria par 27 à 23 (11 à 7). Le club RD-congolais a ensuite prêté le flanc à FAP du Cameroun qui s'est imposé par 32 à 18 (16 à 6 à la mi-temps).

Al Ahly et Primeiro champions...

Al Ahly d'Égypte en version masculine et Primeiro de Agosto d'Angola en version féminine ont remporté la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (CAVC) de handball. Al Ahly a battu en finale, le samedi 22 avril au complexe Inbiaat, Hammamet de la Tunisie par 31 à 21 (6-15 à la mi-temps), après avoir éliminé en demi-finale Wydad Smara (Maroc) par 33 à 18 (17-7 à la mi-temps). Pour accéder en finale Hammamet a écarté en de-

mi-finale Raja Agadir (Maroc) par 26 à 17 (14-08 à la mi-temps). Et La formation de Wydad Smara du Maroc a terminé en troisième position, complétant le podium après sa victoire sur Raja Agadir du Maroc par 20 à 26 (10-11 à la mi-temps). Chez les dames, la compétition s'est déroulée en formule championnat. Et Primeiro de Agosto a eu raison en dernière rencontre, de FAP du Cameroun par 24 à 16 (14-8 à la mi-temps). Avant ce match, Primeiro avait dominé Cara du Congo Brazzaville par 25 à 18 (13-8 à la mi-temps). Au classement, Primeiro a terminé champion, devant FAP, suivi de Cara. La 33^e CAVC a réuni, du 14 au 22 avril 2017 à Agadir au Maroc, dix clubs chez les messieurs, notamment Al Ahly (Égypte), Hammamet (Tunisie), Widad Smara (Maroc), Raja Agadir (Maroc), JSK (RDC), Red Stars (Côte d'Ivoire), FAP (Cameroun), Patronage (Congo), Phoenix (Gabon) et Kano Pillars (Nigeria). Et chez les dames, sept clubs ont pris part à la compétition, précisément, Primero d'Agosto (Angola), FAP (Cameroun), Cara de Brazzaville (Congo), Vainqueur (RDC), Kada Queens (Nigeria), Nouasseur (Maroc), et THBC (Madagascar).

Martin Enyimo

DIVISION 1/PLAY-OFF

Renaissance du Congo bat Sanga Balende, Mazembe soumet Don Bosco

Le play-Off de la 22^e édition de la Division 1 est très disputée en cette phase aller. Et le FC Renaissance du Congo, créé en 2014, ne cesse de faire son trou. Après avoir contraint le TP Mazembe au résultat d'égalité d'un but partout, le club orange a battu, pour la première fois de son histoire, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji. Alors que Mazembe a battu, dans un match de fratrie, le CS Don Bosco.

Le FC Renaissance du Congo a battu, le jeudi 27 avril au stade des Martyrs, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par trois buts à deux, en match comptant pour la cinquième journée de Play-Off du 22^e championnat national de football. Le Burkinabé Lamine Diawara a signé un doublé pour les Renais. À la fin de la première période, Renaissance du Congo menait par deux buts à zéro. Et Kaly Kalindula a inscrit le troisième but du club orange de Kinshasa à la 57^e minute. Mais en seconde période, Sanga Balende a réduit le score jusqu'à deux buts à trois avec les réalisations de Lusiel Mandé à la 66^e minute et Oloko à la 81^e minute. Trois buts à deux, c'est aussi le score du match qui a opposé,

ce même jeudi au stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le TP Mazembe au CS Don Bosco. Et les Corbeaux ont eu raison des Salésiens de Lubumbashi par trois buts à deux. Le jeune buteur Ben Malango du TP Mazembe a été auteur d'un doublé (44^e et 68^e minute). Et Meschak Elia (64^e minute) a lui aussi été buteur pour les Corbeaux, alors que le Ghanéen Gladson Awako a inscrit les deux buts des Salésiens de Lubumbashi en deuxième période, battus au terme d'un duel fratricide fort disputé.

Au classement provisoire, Renaissance du Congo retrouve la tête du championnat avec 9 points en 5 matchs, devant Daring Club Motema Pembe (8 points en 4 matchs), et le TP Mazembe qui totalise 8 points également en 4 matchs. V.Club compte 6 points en 4 matchs, devant CS Don Bosco (3 points en 2 matchs), Muungano (2 points en 4 matchs), Bukavu Dawa (1 point en 3 matchs) et Sanga Balende (1 point en 4 matchs) qui fait une phase aller de Play-Off catastrophique. Ce dimanche, le DCMP fera face à son rival de toujours, l'AS V.Club dans le cadre de la 6^e journée de Play-Off.

M.E.

HUMEUR

Le vrai visage de la phrase « Je suis en réunion »

À première vue, le téléphone portable est un outil de communication très utile qui nous permet de joindre n'importe qui à un laps de temps ou d'être joint par autrui selon certaines circonstances. Mais hélas ! Car c'est souvent par cette phrase « Je suis en réunion » que de nombreuses personnes qui sont jointes au téléphone rejettent avec intelligence les appels de certaines d'autres personnes qu'elles jugent, semble-t-il, ennuyeux. Ceci montre bien que le téléphone au lieu d'être seulement un outil d'importants services entre les humains, il tend à devenir un instrument de tous les fantasmes. Et le constat est qu'il tend à devenir selon la conscience de celui ou celle qui l'utilise un instrument de grossissement des mensonges. Etant donné que la personne qui appelle est peut être très loin de là où vous êtes, celui qui reçoit l'appel se permet de tricher par cette phrase « Je suis en réunion » qui devient aujourd'hui la coqueluche de bon nombre de citoyens amoureux de l'outil portable.

Et quand celui qui téléphone, après que son appel est rejeté par « Je suis en réunion » insiste par « Tu es où ? », celui qui reçoit l'appel finit le plus souvent par éteindre son téléphone. D'où après la phrase, « Je suis en réunion » s'en suit un interminable son de désespoir qui est le suivant : « Votre auditeur est soit éteint soit hors du périmètre fonctionnel ».

Du coup, à travers la phrase « Je suis en réunion » qui est déjà trop bien identifiée par de nombreux utilisateurs de téléphones portables comme un moyen d'esquiver des appels, le portable a donc créé ainsi un horizon de doute et d'imprévisibilité. « Est-ce qu'il est réellement en réunion ? S'interroge avec doute ceux qui sont dans le besoin. Et quand par hasard celui qui a appelé essaie de demander par où se tenait la soi-disant réunion, le dribbleur finit toujours par dire que « Je te rappelle ». Ce « Je te rappelle » est un rejet catégorique et définitif de l'appel. Car ce « Je te rappelle » peut durer toute la journée ou une semaine voire un mois.

Et si par hasard vous utilisez une autre SIM pour surprendre celui dont vous attendez qu'il vous rappelle, et s'il décroche et écoute votre voix, le « Je vous rappelle » qui au début était le « Je suis en réunion » finit par devenir « Je n'entends rien, ça crache ». Tout ceci, c'est le vrai visage de « Je suis en réunion » qui est une phrase mécanique aidant à échapper l'appel, car cette phrase devient successivement, « Je te rappelle », « Je n'entends rien, ça crache ». Les « Je suis en réunion », autrement dit ceux qui évitent les appels sont dans tous les domaines de la vie. On les trouve en politique, dans les finances, les banques, les impôts, dans l'enseignement, dans la maçonnerie, la menuiserie, le transport, dans la police, à l'armée, à la communication et bien d'autres. Ceci étant, cette phrase « Je suis en réunion » qui, hier avait un réel contenu est en train de perdre son importance à cause des mauvais utilisateurs du téléphone portable, car cette phrase tend à devenir « Évite de me déranger inutilement ». À bon entendeur salut !

Faustin Akono

AFFAIRES FONCIÈRES

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou visite le champ pétrolier de Banga Kayo

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a effectué le 27 mai une descente à Tchiamba Nzassi pour sensibiliser la population riveraine et créer les conditions de sécurisation pouvant permettre à la société Wing Wah, opératrice du champ pétrolier de Banga Kayo, de poursuivre ses activités avant l'opération de déguerpissement de la population riveraine.

Le gouvernement congolais avait décidé à l'issue d'un conseil des ministres, tenu le 29 juillet dernier à Brazzaville, d'attribuer à la société chinoise Wing Wah le permis d'exploitation sur le champ pétrolier de Banga Kayo. Il s'agit là du tout premier exemple de coopération en matière de pétrole entre la République du Congo et la République de Chine. Ce champ en on shore est situé dans une zone forestière boisée, ses pipelines traverseront les villages environnants tout en contournant le lac Nanga avant d'atteindre Djéno, son point de convergence. Le développement de ce site va permettre la création de plusieurs emplois, malheureusement son positionnement géographique impose à la population riveraine de déguerpir.

C'est dans ce sens que Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'est rendu sur le terrain afin de permettre à son équipe de faire la délimitation possible et nécessaire, mais également de procéder à une enquête préalable avant que soit lancée toute opération de déguerpissement. Le ministre s'est, avant toutes choses, rassuré du bon déroulement du travail de la commission de constatation des droits fonciers coutumiers mais également de l'appui de la population dans ce travail. « L'enquête préalable

va commencer au début du mois de mai et prendra le temps qu'il faudra, notre équipe départementale des affaires foncières est là pour sécuriser tout ce qui doit être fait ici, en faisant la délimitation possible et nécessaire », a dit le ministre des Affaires foncières et du Domaine public.

Il faut dire que les autorités congolaises veillent sur les normes environnementales afin que la



Le ministre des Affaires foncières (au milieu) et les responsables de Wing Wah sur le site (au milieu) et les responsables de Wing Wah visitant le site pétrolier de Banga Kayo
Crédit photo:Adiac»

nature ne soit pas abîmées dans cette partie du pays. Dans son intervention, Li Jinqiang, vice-président de Wing Wah a rappelé que pour cette année 2017, sa société a prévu de mettre en œuvre 45 puits. Aujourd'hui, cette société, pour accélérer ses travaux, n'attend que l'équipe des Affaires foncières et du Domaine public termine son opération de délimitation du terrain. Notons que cette visite du ministre s'est déroulée en deux temps, la réunion avec les familles Sabi Kakata et Tchimbono Mbono-Kayes, propriétaires des terres Banga Kayo et la visite des installations pétrolières. Cette activité a notamment connu la présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et Alphonse Ndinga Koula, directeur général du cadastre.

Hugues Prosper Mabonzo

COLLECTIVITÉS LOCALES

Alga se dote d'une maquette pédagogique du collège du budget participatif

L'Académie africaine des collectivités locales (Alga) de cités et gouvernements unis d'Afrique (CGLU) a adopté sa maquette pédagogique du collège du budget participatif (BP) à l'issue des travaux de l'atelier de préparation pédagogique dudit collège organisé la semaine dernière à Rabat au Maroc.

Présidée par la directrice d'Alga, Dr Najat Zarrouk, la rencontre a connu la participation de plusieurs responsables représentant le gouvernement marocain, des associations, de l'université internationale de Rabat, du secrétaire général de CGLU Afrique, M. Jean Pierre Elong Mbassi, du maire de la ville de Chefchaouen, Mohamed Sefiani, du directeur d'Alga-région francophone, le burkinabe, M. Wahir Justin Somé et des experts du BP.

Le collège du BP, soulignons-le, a pour objectif de permettre aux participants d'avoir une meilleure compréhension de la gouvernance locale et du BP dans le contexte de décentralisation; de maîtriser les approches, méthodes et outils de mise en œuvre du BP ; d'analyser et partager les pratiques de BP en Afrique et dégager des perspectives d'opérationnalisation du BP dans leur structure d'origine.

En effet, dans sa présentation, le Pr émérite de planification du dé-



Vue des participants à l'atelier «DR»

veloppement à la Bartlett Développement Planning Unit (DPU), University Collège de Londres, Yves Cabannes, a défini le BP comme un processus par lequel la population définit la destination d'une partie ou de la totalité des ressources publiques. Pour ce faire, il est revenu sur quelques exemples réussis depuis l'explosion du concept en 1989 à Porto Alegre au Brésil. Il a indiqué que l'avantage du BP est qu'il donne en moyenne des résultats tangibles sur 2 ans. «Près de 2000 à 3000 villes pratiquent le BP à travers le monde. Les grandes capitales ne sont pas en reste à l'instar de Paris, Madrid et Bogota », a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Mamadou Bachir Kanouté, coordonnateur exécutif

de «Enda Ecopop» a évoqué les exemples des formations dispensées en matière de BP en Afrique. Selon lui, « le continent est passé de 3 cas en 2004 à 53 cas dans 7 pays en 2009 et à 347 cas dans 23 pays en 2014. La Tunisie a notamment institutionnalisé l'utilisation du BP dans les communes ». Au Cameroun, l'expérience lancée depuis 2004 dresse un bilan positif. D'après M. Jules Dumas Nguebou, président du comité exécutif d'Assoal de 2 communes en 2004, le BP est désormais pratiqué par près de 95 communes qui ont adopté et signé la charte du BP en 2014. Cependant, au Maroc, il existe le budget citoyen et le budget sensible au genre ainsi que le budget ouvert. Ces partages d'expériences faits

par Mme Nadia Benali, directrice nationale du Centre de l'excellence pour la budgétisation sensible au genre, ministère de l'Economie et des Finances et M. Hassan El Araf, directeur général du cabinet d'études REJES ont permis aux experts d'élaborer la maquette pédagogique du collège du BP Alga, afin de répondre aux demandes de formation exprimées par les acteurs locaux qui sont évaluées à environ 5000 par année. Le collège du BP s'inscrit dans le cadre de l'offre de formation continue de courte durée d'Alga. Ainsi, le programme devra doter les participants d'outils, de méthodes et approches de démocratie participative, pour une implication beaucoup plus active des populations africaines dans l'élaboration des budgets des collectivités territoriales et de l'Etat. Une vingtaine d'acteurs locaux participeront à la première session de formation prévue du 27 juin au 7 juillet 2017 à Dakar au Sénégal qui sera consacrée au public francophone et enregistrera la participation d'une vingtaine de personnes. Elle est destinée aux élus, conseillers et agents des collectivités territoriales qui souhaitent améliorer leurs connaissances et renforcer leurs aptitudes à mettre en œuvre le BP dans leurs collectivités territoriales ; Les responsables des départements ministériels chargés

de la décentralisation, gouvernance et du développement local ; des institutions intervenant dans les collectivités territoriales africaines, les responsables de formation des ONG, programmes et projets ; les pratiquants de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local et autres acteurs de la société civile. Au cours de cette première session seront développées trois principales thématiques : Compréhension du BP et de ses principes fondamentaux, Approches, méthodes pratiques et outils de mise en œuvre du BP, Perspectives d'opérationnalisation. La session de formation durent deux semaines en régime résidentiel pour acquérir les connaissances et les aptitudes, avec réception d'une valise pédagogique comprenant toute la documentation et les outils nécessaires. A l'issue de deux semaines de formation résidentielle, un contrôle des connaissances acquises sera organisé. Trois mois après la tenue de cette session de formation, les participants présenteront leurs travaux personnels de stage au cours. Ces présentations contribueront à l'évaluation finale de la formation. Enfin, pour mener à bien cette mission, un protocole d'accord sera signé entre CGLU Afrique, Alga, enda Ecopop et Assoal.

Charlem Léa Legnoki

1^{er} MAI

Les performances au travail dépendent du dialogue social, déclare Emile Ouosso

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, a déclaré le 27 avril que les performances au travail dépendent du dialogue social qui découle des principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail et de la déclaration de Philadelphie en 1944

Dans sa déclaration rendue publique à l'occasion de la journée internationale du travail célébrée le 1^{er} mai, de chaque année dans le monde, le ministre a indiqué que ces principes se déclinent autour du travail qui n'est pas une marchandise ; de la liberté d'expression et syndicale, une condition indispensable d'un progrès soutenu.

De la reconnaissance effective du droit à la négociation collective ainsi que de la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matières de salaires ; de gains ; durée du travail et autres conditions de travail. « *Le dialogue social est la seule source de droit capable de concilier l'efficacité économique et de protection sociale grâce à l'adoption des solutions concertées adaptées à chaque contexte, et à la gestion préventive des conflits sociaux* », avant de rappeler « *la volonté du président de la République qui fait du dialogue social un atout majeur de la stabilité du climat social, gage de l'efficacité économique et de la démocratie sociale dans l'entreprise* », a indiqué le ministre.

L'Union des syndicats du Congo (USC) exhorte les pouvoirs publics et les employeurs à promouvoir le bien-être des travailleurs

L'USC que dirige Anne Marie Nzila, a encouragé les pouvoirs publics

et les employeurs à respecter les droits syndicaux et à promouvoir le bien-être des travailleurs et de leurs familles, dans sa déclaration rendue publique le 28 avril, lors de son meeting en salle organisé à la mairie de Ouenzé, en prélude à la célébration de la journée internationale du travail. Cette année, la 106^e édition est commémorée sur le thème « Responsabilité sociale des entreprises et des syndicats pour un travail décent ». La rencontre a été marquée par la présentation de l'USC par son secrétaire général, Remy Batela ;



Les participants (DR)

la lecture de la déclaration par la présidente, Anne-Marie Nzila et un échange avec l'assistance dans divers domaines professionnels.

La présidente de l'USC a évoqué les mauvaises conditions de travail dans tous les domaines. Selon elle, les travailleurs sont confrontés à plusieurs difficultés dont celles de la protection juridique par l'administration du travail ; du non-respect des accords sur le salaire minimum. En outre, l'on peut noter également l'ingérence de l'administration du travail et des employeurs dans la gestion des syndicats ; la réduction des primes, des indemnités, des sa-

laire ; le blocage des effets financiers et bien d'autres.

A cela s'ajoute, la question de santé et de l'hygiène des travailleurs qui met leur vie en danger. Ceci est dû parfois, poursuit-elle, aux insuffisances des textes, au déficit d'encadrement juridique ou au manque de cadre de concertation. « *Tous les syndicats doivent s'asseoir pour réfléchir aux questions d'emploi des travailleurs car à l'heure actuelle toutes les sociétés connaissent le problème de salaire* », avant d'ajouter : « *L'USC veut faire le syn-*

dicat autrement en privilégiant le dialogue social car le syndicat n'est pas l'ennemi du partenaire », a-t-elle rappelé.

Notons que le personnel de la navigation fluviale a évoqué plusieurs difficultés rencontrées dans l'exercice professionnel, avant de souhaiter une rencontre entre les responsables des services fluviaux et le syndicat. Parmi ces difficultés, figurent, le non-paiement de salaire lors des congés techniques ; les arriérés de salaires ; le manque de contrat et la non-prise en compte des accidents de travail.

Lydie Gisèle Oko

DIABLES ROUGES

24 locaux convoqués par Sébastien Migné pour une mise au vert à Pointe-Noire

Pour son premier stage avec les joueurs locaux, Sébastien Migné, le sélectionneur des Diables rouges, a choisi 24 joueurs.

Les joueurs convoqués seront au vert du 2 au 6 mai à Pointe-Noire, en vue de préparer les échéances futures notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 et bien évidemment du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Au cours de ce premier regroupement, ces Diables rouges version locale, livreront un match-test contre la sélection de Pointe-Noire composée de quelques joueurs comme Barel Mouko, Rynel Ngatsé, Bagadila, Tchibinda, Ankira et Milandou Mantouari. Sur la liste, vingt joueurs ont au moins l'expérience des regroupements exceptés Hermelon Ngoto (Nico-Nicoyé), Brel Nongo (JST) et Christ Ngoulou de l'AS Otho, qui vont découvrir l'ambiance du stage de l'équipe nationale.

La sélection de Migné est fortement dominée par les joueurs de l'Athlétic club Léopards de Dolisie, du Club Athlétique renaissance aiglons (Cara) et de l'AS Otho. Les trois clubs ont fourni à eux seuls 17 joueurs sur les 24, dont six pour l'AC Léopards et Cara et 5 pour Otho. L'Etoile du Congo et la Jeunesse sportive de Talangai ont livré chacun deux joueurs contre un pour Nico-Nicoyé, Tongo FC et FC Kondzo. Les Diables noirs, l'une des formations les plus connues du pays n'a donné aucun joueur.

Les 24 locaux retenus

Gardiens : Pavhel Ndzila (Etoile du Congo); Joe Darnet Ombandza (FC Kondzo); Yannick Elenga (JST).

Défenseurs : Baron Kibamba (Cara); Beranger Itoua (Cara); Boris Moubhio (AC Léopards de Dolisie); Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie); Julfin Ondongo (Etoile du Congo); Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie); Francis Okombi (Cara); Jobel Faria Ondongo (AS Otho); Grâce Miguel Itoua (AS Otho).

Milieux du terrain : Amour Loussoukou (Cara); Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie); Christ Ngoulou (AS Otho); Alexandre Obambo (Cara); Hermann Lakolo (AC Léopards de Dolisie); Matheus Botamba (Tongo FC); Hermelon Ngoto (Nico-Nicoyé).

Attaquants : Bersyl Obassi (AS Otho); Junior Makiessé (AC Léopards de Dolisie); Wilfried Nkaya (Cara); Jaurès Ngombé (AS Otho); Brel Nongo (JST).

James Golden Eloué

REFLEXION

Quelle politique africaine pour la France ?

Tous les sondages, enquêtes et autres modes d'observation de la scène politique française donnent à penser qu'Emmanuel Macron prendra, dimanche prochain, la succession de François Hollande ; il n'est donc pas trop tôt pour réfléchir à ce que sera la politique africaine du nouveau locataire de l'Élysée.

Venu du monde des affaires où il occupa longtemps un poste de haute responsabilité au sein de la puissante banque d'affaires Rothschild, le nouveau président français est, en effet, un homme pragmatique, rompu aux négociations délicates, qui a les pieds sur terre, que n'inspire pas une vision idéologique du monde moderne même si ses discours semblent démontrer le contraire dans la dernière étape de la campagne présidentielle, qui saura donc peser le pour et le contre des décisions stratégiques à prendre dès le début de son mandat de cinq ans.

Que ceux qui doutent de la justesse de ce diagnostic considèrent la façon dont cet homme d'État, qui n'a pas encore quarante ans et qui n'avait jusqu'à son élection aucune expérience en matière politique, a su préparer, puis gérer sa marche vers le pouvoir : la création d'abord du mouvement «en marche», puis la mobilisation sur

toute l'étendue du territoire français de centaines de milliers de partisans jeunes et moins jeunes venus de tous les horizons, la conduite d'une campagne de terrain échappant au carcan des partis politiques, la définition d'un programme rassemblant sous une même bannière les positions apparemment inconciliables de la droite, de la gauche et du centre, bref une approche de la politique politique radicalement différente de celle adoptée par ses concurrents.

L'appréhension très réaliste du pouvoir qui a permis à Emmanuel Macron de sortir vainqueur d'une bataille apparemment perdue d'avance donne à penser que, s'il est élu dimanche comme tout le laisse penser aujourd'hui, la politique extérieure de la France pourrait bien changer en profondeur contrairement aux apparences. Non sur les grandes questions stratégiques dont dépend la paix du monde - rapports de force entre les grandes puissances, gestion des conflits directs et indirects qui les opposent en différents points du globe, lutte contre le terrorisme et le fanatisme religieux - mais dans deux domaines essentiels pour la France : l'avenir de l'Union européenne d'une part, les relations avec l'Afrique d'autre part.

°Sur le premier point la relation de

confiance qui s'est créée entre la Chancelière allemande et le futur président français semble indiquer qu'Emmanuel Macron s'attachera, sitôt élu, à unir ses forces avec Angela Merkel pour mettre enfin de l'ordre au sein de l'Union européenne. La sortie de la Grande Bretagne de cette communauté, à la suite du Brexit, justifiant une remise à plat des rapports entre les nations du Vieux continent il est probable, pour ne pas dire certain, que Berlin et Paris s'entendront pour la mise en route de l'Europe à deux vitesses que les Français semblent appeler de leurs vœux. Le problème que devra résoudre Emmanuel Macron, dans ce nouveau contexte, sera la répartition des tâches entre une Allemagne prospère sur le plan économique mais tenue à l'écart du petit groupe de nations détentrices de l'arme nucléaire et une France surendettée, dépressive, fatiguée mais qui détient cet outil éminemment stratégique.

°Sur le deuxième point Emmanuel Macron va devoir se montrer tout à la fois inventif et déterminé car les partenaires africains de la France se posent à juste titre la question de savoir si celle-ci va enfin prendre la mesure du poids croissant que pèse l'Afrique dans la communauté mondiale.

La « Françafrique » étant morte depuis longtemps l'Élysée va-t-il faire en sorte que cessent les agressions menées contre les dirigeants du continent par les grands médias publics français et quelques organisations non-gouvernementales aux desseins pour le moins obscurs ? Organisera-t-il avec ses partenaires africains un dialogue sur les questions essentielles que sont la monnaie commune - le franc CFA -, la coordination dans le domaine de la défense et de la sécurité afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme, la lutte pour la préservation de la nature et la protection de l'environnement, la formation des hommes ? S'emploiera-t-il à restaurer les relations de confiance que Nicolas Sarkozy et François Hollande ont fortement dégradées durant leur quinquennat respectif ?

Pour conclure sur le sujet, provisoirement bien sûr, disons que la porte est grande ouverte devant Emmanuel Macron pour une reconstruction rapide de l'image et de l'influence de la France. Mais cela ne sera possible que si le nouveau président prend la juste mesure du double enjeu décrit dans les paragraphes précédents et s'il s'entoure de personnalités compétentes. Attendons et voyons !

Jean-Paul Pigasse